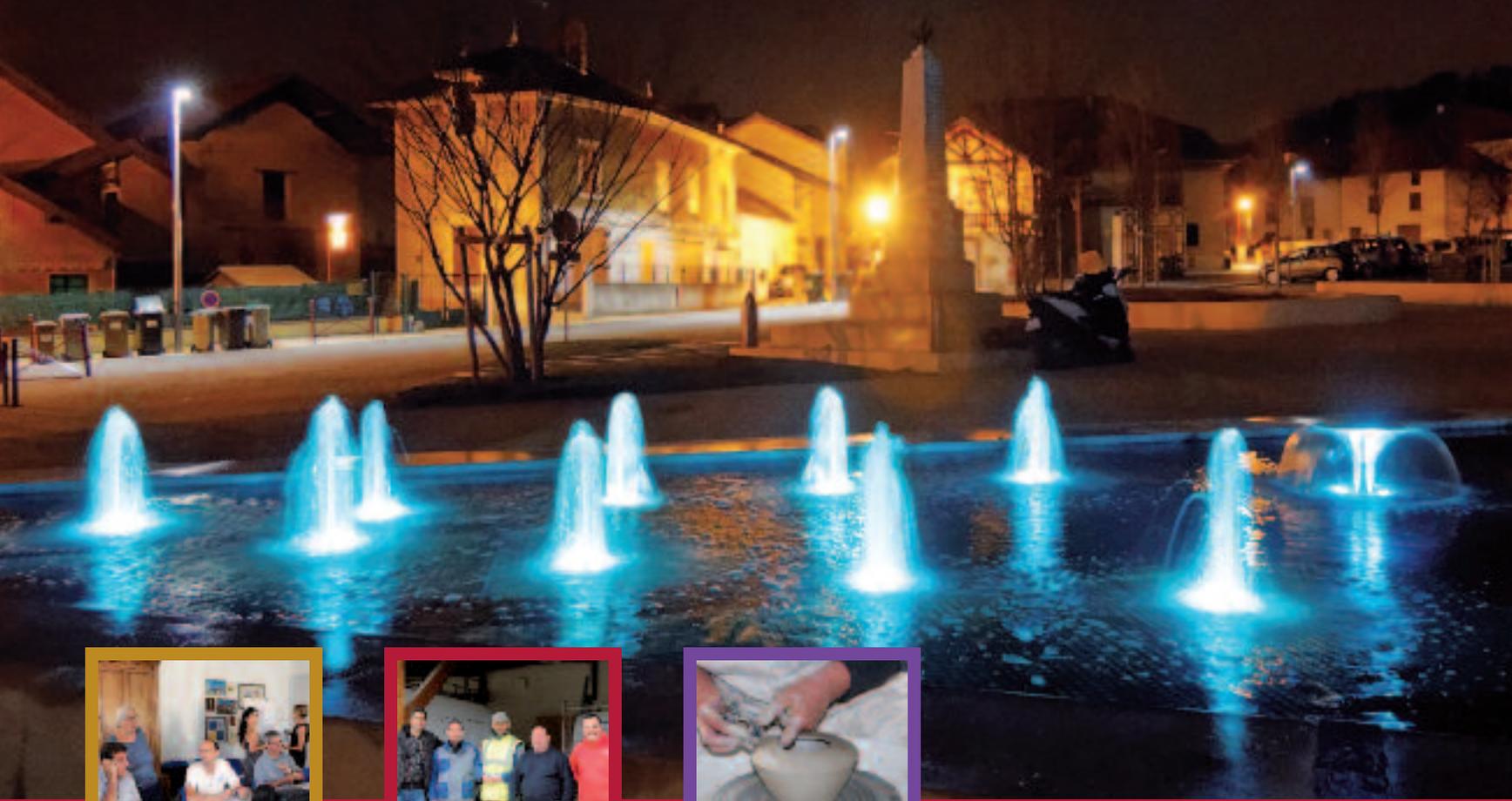


LE PETIT JOURNAL

S A I N T - J E A N N A I S

B U L L E T I N M U N I C I P A L N ° 3 • H I V E R 2 0 1 6

Une fontaine sur la Place de la Mairie !



DOSSIER
**PCS : le Plan
Communal de
Sauvegarde**



VIE MUNICIPALE
**Les services
techniques**



ZOOM SUR...
**L'Atelier
de Louise**

VILLAGE DE
S A I N T J E A N
DE MOIRANS

EDITO	03
BRÈVES DE SAINT-JEAN	04
VIE MUNICIPALE : Pour que la liberté reste toujours présente dans nos esprits et nos actions	07
DOSSIER : Le PCS : Plan Communal de Sauvegarde	08
TRAVAUX : Le développement du centre-bourg	11
FÊTES ET ANIMATIONS : Cérémonie des vœux	12
VIE QUOTIDIENNE : La municipalité, la concertation et les citoyens : retour sur deux années riches en projets et en mises en œuvre	14
URBANISME : Pourquoi un nouveau PLU ?	16
SCOLAIRE ET PETITE ENFANCE : Œuvrer pour un temps de restauration calme et reposant	19
RENCONTRE : Les services techniques	20
TRAVAUX : Les réalisations de ces derniers mois	22
CULTURE : Ça bouge à la bibliothèque	23
PATRIMOINE : Le Pont de la Patinière	24
ZOOM SUR... : L'Atelier de Louise	25
PORTRAITS CROISÉS : Questionnaire commun	26
ASSOCIATIONS : L'association, pilier du Vivre Ensemble	27
EXPRESSION POLITIQUE	28
CONSEIL DE VILLAGE : Des nouvelles du Conseil de Village	30
ASSOCIATIONS, FÊTES ET ANIMATIONS	31
JEUX - CONCOURS : Mots placés - Voici les gagnants ! - La Photo-mystère	38





L'année 2015 nous a donné trop souvent l'occasion de réagir face à des événements dramatiques et épouvantables pour ceux qui ont été directement touchés.

Il s'est agi d'attaques contre toutes les démocraties, contre toutes les libertés...

Nous nous sommes d'ailleurs retrouvés nombreux sur la place de la Mairie : des visages tristes et fermés certes, mais un geste collectif de solidarité, une minute de silence, quelques fleurs en hommage à tous ceux qui ont payé de leur vie, le seul fait de vivre libre dans un état démocratique et républicain.

Ce rassemblement était aussi un symbole fort d'engagement en faveur de nos valeurs : la liberté, l'égalité, la fraternité, tels que ces mots sont gravés sur le fronton de nos Mairies.

Une république indivisible, laïque, démocratique et sociale aussi.

La laïcité... le respect de toutes les religions, mais sans en privilégier aucune ; une condition du vivre-ensemble et un facteur d'émancipation : le choix d'avoir une religion, ou de ne pas en avoir ; ce que l'on appelle communément « la liberté de conscience ».

La démocratie... le pouvoir qui appartient au peuple ; libre de s'exprimer, d'écrire, de chanter, de dessiner, de voter...

La gravité des événements justifie que nous manifestations notre rassemblement au sein de la Nation. Mais ces grands principes doivent aussi s'incarner, au quotidien, dans notre modeste action locale, ici et maintenant, à Saint-Jean-de-Moirans.

C'est ce que nous faisons, avec humilité, mais aussi avec détermination et ambition, lorsque nous entamons une révision du PLU en recherchant la concertation, en soutenant les actions du CCAS, en aidant nos aînés et nos jeunes, en donnant les moyens à notre Ecole d'instruire nos enfants, en accompagnant les parents dans leur action éducative essentielle et primordiale.

Je mesure, dans ces différents dossiers, combien il est difficile de conjuguer les intérêts particuliers légitimes et l'intérêt général. Des efforts d'explications doivent être déployés, des efforts de compréhension doivent être faits par chacun. C'est tout le sens de notre action. C'est en cela que l'action municipale concourt à rendre vivants nos principes républicains.

Ces événements, aussi tristes et condamnables soient-ils, ont donné l'occasion de rassembler les Français, de faire front ensemble et de montrer que la République, que nous défendons, et à laquelle nous sommes tous attachés, est solide, forte et qu'elle triomphera de toutes les attaques.

Une belle preuve d'humanité à laquelle les Saint-Jeannais ont participé. Merci.

Laurence Béthune, Maire



Légion d'Honneur !

Le 13 novembre dernier, Monsieur **Robert VEYRET**, notre Maire Honoraire, s'est vu remettre les insignes de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, par Monsieur André Vallini, Secrétaire d'Etat et Monsieur Jean-Paul Bonnetain, Préfet de l'Isère.

Beaucoup de monde avait pris place dans les salons de la Préfecture, dont nombre de Saint-Jeannais, venus honorer Robert.

Une distinction bien méritée pour un homme qui a marqué, de manière indélébile, la vie de notre village, et plus largement celle du canton et du département.

Quelle chance de l'avoir à nos côtés à Saint-Jean.



Non aux parkings payants !

Vos élus et vos représentants à la CAPV se battent pour la gratuité des parkings-relais des gares du Pays Voironnais.

Si vous aussi, vous êtes opposés à ce que les parkings des gares deviennent payants, vous pouvez signer la pétition sur le site :

http://www.petitions24.net/parkings_gares_capv



Premier Tournoi de Fléchettes

Le Shamrock's Darts Club, club de fléchettes traditionnelles installé depuis cette année sur notre commune, a organisé le premier tournoi de Saint-Jean-de-Moirans, le week-end des 6 et 7 février.

Le Centre Socio-culturel a ainsi accueilli, le samedi comme le dimanche, une quarantaine de participants, venus des alentours, mais aussi de Marseille, Culhat, Oyonnax, Lyon et Montmélian. L'occasion de mêler compétition et convivialité.



Une fontaine illuminée devant la Mairie

Lors des travaux de la place, un bassin avait été mis devant la Mairie. Situé devant l'école, sa profondeur constituait un danger pour les enfants.

La nouvelle municipalité avait donc décidé de le vider, d'autant que les algues y proliféraient, dans l'attente de l'aménager.

C'est chose faite puisque le bassin est de nouveau en eau, une plaque venant à limiter la profondeur. Des jets permettent un mouvement d'eau limitant l'apparition d'algues. Le soir, la fontaine se pare de différentes couleurs, pour le plaisir des yeux. Chacun l'aura reconnue sur la couverture du Petit Journal.



Sainte-Barbe

Lors de la cérémonie de la Sainte-Barbe (Sainte Patronne des sapeurs-pompiers), organisée le 15 janvier 2016 par la Caserne des Pompiers de Moirans, cinq Saint-Jeannais ont été distingués :

- **Sergent Stéphane DAMIEUX-VERDEAU**

Diplôme : Perfectionnement évolution en toiture (PET)

- **Sapeur Salem BOUMERTIT**

Diplômes : Equipier SPV incendie modules 1 et 2 – Formation initiale Equipier SPV

Passage de l'appellation "Sapeur 2^{ème} classe" à celle de "Sapeur 1^{ère} classe"

- **Sapeur Alexis KOCH**

Diplômes : Equipier SPV opérations diverses – Formation initiale Equipier SPV

Passage de l'appellation "Sapeur 2^{ème} classe" à celle de "Sapeur 1^{ère} classe"

- **Sapeur Corentin PERRET**

Diplômes : Brevet JSP - Equipier SPV secours à personnes – Formation initiale Equipier SPV

Passage de l'appellation "Sapeur 2^{ème} classe" à celle de "Sapeur 1^{ère} classe"

- **Sapeur Marie RICHT**

Diplômes : Equipier SPV incendie modules 1 et 2 – Formation initiale Equipier SPV

Passage de l'appellation "Sapeur 2^{ème} classe" à celle de "Sapeur 1^{ère} classe"

Félicitations à tous !



Rencontre emploi

Un des buts de la Municipalité, et plus particulièrement du comité consultatif « Saint-Jean Solidaire » est d'aider les personnes en difficulté en complément des actions du CCAS.

La Maison de l'Emploi et Pôle Emploi ont répondu positivement à notre sollicitation, et dans son allocution de bienvenue, Laurence Béthune a montré la volonté de la commune de soutenir les personnes concernées par la problématique complexe de l'emploi.

Ce mardi 13 Octobre, plus de 100 personnes en recherche d'emploi sont venues compléter leur démarche pour trouver une situation professionnelle stable. Douze employeurs ont accepté de venir les soutenir: Automatique et Industrie, Schneider Electric, Start People, INFA, Challenge Interim, GETH, O2, Synergie, Rhéo, Crit Interim, le Pays Voironnais ainsi que la Mairie de Saint-Jean.

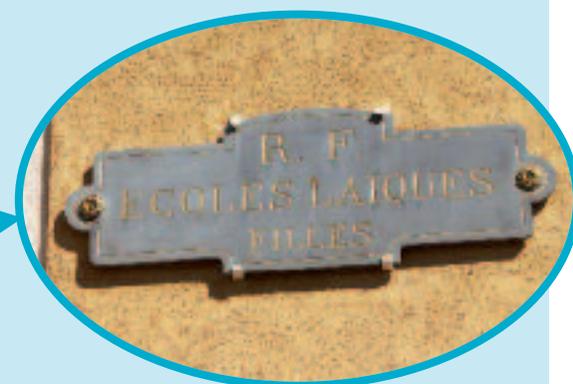
Après un débat constructif sur les techniques de recrutement, les personnes ont pu échanger en direct avec les employeurs présents. Les retours ont été très positifs tant de la part des demandeurs d'emploi que des entrepreneurs qui ont rencontré des personnes très motivées, qu'elles soient peu diplômées ou techniciens et ingénieurs...



La plaque de l' "Ecole des Filles" de nouveau sur l'école

Lors de la destruction de l'ancien bâtiment de l'école, la plaque « Ecoles Laïques Filles » a heureusement été conservée. Cassée, elle vient d'être réparée et mise sur la façade de l'école.

Visible de la Place du Champs de Mars, chacun peut ainsi la revoir, pour les nostalgiques de l'ancienne école, ou la découvrir, pour les plus jeunes.



Notre marché s'agrandit

Le marché, qui vous accueille tous les mardis et vendredis matin, s'agrandit, pour vous proposer une plus grande variété de produits, toujours de qualité.

Ainsi, à compter du 18 mars, vous pourrez y retrouver le maraîcher, le boucher-charcutier, le rôti-seur, mais également un poissonnier, un fromager, un apiculteur et même un brasseur lors d'animations ponctuelles, comme celle du 18 mars.



PARABOOT s'installe à Saint-Jean

Le 23 février, une première pierre symbolique a été posée sur le chantier de la future usine de la société Richard-Ponvert, qui regroupe les marques Paraboote, Galibier, Parasport et Parachoc.

Construite à Centr'Alp2, sur Saint-Jean-de-Moirans, l'usine de 11.000 m² permettra de rassembler sur un même site les 140 employés du chasseur, répartis actuellement sur Tullins et Izeaux.



Médailles du travail

Lors de la cérémonie du 12 septembre 2015, cinq Saint-Jeannais se sont vu remettre la médaille du travail : M^{mes} Patricia Lopez-Franchise, Christine Minodier et Marie Agulhon, employée communale, ont reçu la médaille d'Argent, M. Yves Marillat la médaille d'Or et M. Christian Marron la médaille Grand Or qui récompense 40 années de travail.



Le Camion à Histoires s'est garé dans la cour de l'école

Une des actions du Grand Angle est de se déplacer pour permettre au plus grand nombre de bénéficier de spectacles vivants.

C'est ainsi que le 1^{er} mars dernier, quelle surprise, pour les enfants, de voir arriver dans la cour de l'école Vendémiaire, ce beau camion tout rouge ! Ce véhicule – un ancien camion de pompiers réaménagé – est finalement devenu un petit théâtre pour enfants.

Tous les élèves des classes de maternelle ont ainsi bénéficié de l'adaptation théâtrale de l'album « L'ours qui avait une épée ».

Un bien beau moment, offert par la Mairie.



Pour que la liberté reste toujours présente dans nos esprits et nos actions...

*A la fin du printemps, cela ne vous a sans doute pas échappé, l'arbre de la Liberté est mort. Nous l'avions planté le 11 novembre 2014 lors d'une cérémonie festive retranscrite sur la couverture du premier numéro du Petit Journal Saint-Jeannais.
Problème de sol ? Chaleur du béton qui l'entourne ?
Excès d'eau dû à la présence de sources et au ruissellement sur le béton ?*

Cet « événement » touche à un arbre symbolique d'une valeur importante pour la plupart d'entre nous, femmes et hommes : la liberté.

Il nous rappelle que, comme cet arbre, la liberté est vivante ; elle peut donc mourir. Il nous rappelle que cette liberté qui nous est chère doit être entretenue voire choyée, qu'il faut en prendre soin pour qu'elle vive, s'épanouisse et perdure, irrigant l'ensemble de la société. En ces temps troublés sur le plan international, et après les événements tragiques de janvier et de novembre 2015 provoqués par des fanatiques qui ne supportent pas notre amour de la liberté, il nous rappelle qu'elle est et demeure un combat de tous les jours. Il ne suffit pas de planter une graine pour qu'elle pousse, pas plus qu'il ne suffit de parler de liberté pour qu'elle existe.

A Saint-Jean, l'équipe municipale se bat, agit pour cette liberté et les droits qui lui sont liés, au premier rang desquels l'égalité. Liberté de circuler avec la mise en place du TAD ; liberté d'accéder sans entraves aux bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite grâce aux travaux d'accessibilité ; liberté de participer aux activités proposées sur la commune quels que soient les moyens dont on dispose grâce à la remise d'un chèque de réduction aux nouveaux arrivants ou à la prise en compte du quotient familial pour la participation au financement des activités périscolaires ; ou encore liberté de conscience avec un spectacle sur la laïcité au Centre Socio-culturel suivi d'un débat avec le public.

Ainsi, soucieuse de réaffirmer son attachement à cette valeur essentielle, et à cet arbre qui la symbolise depuis la Révolution Française, la municipalité a décidé de planter un nouvel arbre, tout en cherchant des solutions pour éviter qu'un tel événement ne se reproduise.

Suite au diagnostic effectué par M. Vincent, pépiniériste à Saint-Jean, il a été procédé à l'arrachage de l'arbre mort et au choix d'un autre emplacement, à quelques mètres, pour le nouveau tilleul. Bien qu'une nouvelle cérémonie officielle ne soit pas prévue, gageons que chaque Saint-Jeannaise, chaque Saint-Jeannais aura une pensée pour cette liberté qu'il chérit, en cette année 2016 que nous souhaitons tous être celle de l'apaisement, de la tolérance et du respect.

Le PCS : Plan Communal de Sauvegarde

Une des missions de tout élu est d'assurer la sécurité des habitants. Conscients des risques encourus sur la commune, nous nous sommes attachés, dès notre élection, à prendre connaissance du PCS, dont nous connaissons l'importance et à le travailler.

Entretien avec Laurence BETHUNE, Maire, sur le travail réalisé.



PJSJ : C'est quoi un PCS ?

Laurence Béthune (LB) : C'est le Plan Communal de Sauvegarde. Il recense l'ensemble des risques connus qui pourraient impacter notre commune (inondation, éboulement, rupture de barrage, accident ferroviaire ou routier...).

Il détermine en fonction des risques les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité et recense les moyens disponibles en matériel et en personnes, pour accompagner et soutenir la population.

Il s'agit en effet en premier lieu de protéger la population. Nous pouvons être amenés à évacuer tout ou partie des habitants et à activer un centre d'hébergement, qui pourrait être par exemple le gymnase ou le Centre Socio-culturel.

PJSJ : Pourquoi un PCS à Saint-Jean ?

LB : En 2003 la Préfecture a recensé les vulnérabilités et les risques sur la commune et les a notifiés au Maire dans un document nommé « document communal synthétique ». Il en est résulté l'obligation d'établir un plan communal de sauvegarde.

PJSJ : Donc un PCS existait sur Saint-Jean depuis ces années là. L'avez-vous conservé ou refait ?

LB : La première chose qui nous a interrogés, c'est la prise de conscience du décalage entre ce qui était écrit lors de son élaboration et les changements intervenus dans la commune depuis. Sa lecture a amené certaines interrogations qui restaient sans réponse.

Nous avons donc décidé de retravailler le document pour le compléter, le mettre à jour et surtout, le connaître suffisamment pour être prêts en cas d'événement nécessitant la mise en œuvre du PCS.

PJSJ : Quelle a été votre méthode de travail ?

LB : On a été accompagné par Lucie T, expert en prévention et gestion des risques, avec laquelle nous avons organisé des réunions régulières sur une période de six mois.

Cela nous a permis de nous approprier le Plan Communal de Sauvegarde, notamment la procédure à mettre en œuvre en cas d'événement.

Nous avons commencé par répertorier les risques et les sites vulnérables. Nous avons également demandé dans le **viure ensemble** aux personnes fragiles ou isolées de se faire connaître en Mairie.

Nous avons dressé l'organigramme de la cellule de crise et déterminé les élus et les agents municipaux référents pour chacune des missions. Et nous avons travaillé sur le DICRIM.

PJSJ : C'est quoi le DICRIM ?

LB : C'est le Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs. Ce document (qui vous sera prochainement distribué) informe sur les risques et donne les mesures de prévention et de sauvegarde à respecter en cas de danger. C'est surtout pour avoir les bons réflexes. Il est indispensable de le conserver à portée de main.

PJSJ : Mais tout cela reste de la théorie. Comment vous assurer d'être prêts s'il se passe quelque chose ?

LB : Effectivement, avoir un beau classeur marqué PCS sur une étagère à la Mairie ne nous semblait pas suffisant. Il était donc essentiel pour nous de nous mettre en situation. C'était d'ailleurs une des missions données au cabinet spécialisé de nous mettre en situation de crise.



PJSJ : Et donc qu'avez-vous fait ?

LB : On connaissait le jour de la mise en situation, mais nous ignorions la nature et l'ampleur de l'événement auquel nous allions être confrontés. Les élus et agents référents se sont répartis en cellule de crise, dans la Mairie, accompagnés par la Police Municipale.

Deux personnes du cabinet de gestion des risques étaient présentes : l'une, Lucie T., pour observer notre façon de gérer la crise, la seconde, en lien avec nous par téléphone, endossant plusieurs casquettes : le Préfet, les pompiers, la gendarmerie, les habitants, la presse, la SNCF...

Le scénario, virtuel, était construit autour d'un accident mortel impliquant une voiture et un camion susceptible de transporter des matières dangereuses, à l'entrée de la Patinière.

Pendant deux heures et demi, nous avons dû mettre en place un périmètre de sécurité, procéder au confinement puis à l'évacuation des riverains, ouvrir un centre d'hébergement, l'aménager et prévoir les repas, prévenir la SCNF pour suspendre le passage des trains et bloquer les routes. Le tout en gérant les appels inquiets des habitants, dont un ne voulait pas se séparer de son chien, obligeant à appeler la SPA, et la lourde insistance des médias. Il fallait aussi prévenir les communes limitrophes et les entreprises installées dans le secteur.

A la fin de l'exercice, un debriefing a été fait par les deux intervenantes, avec tous les participants.

PJSJ : Allez-vous le refaire ?

LB : C'est une expérience intéressante et utile, que nous souhaitons renouveler chaque année, pour gagner encore en efficacité.

Après ce premier essai, il nous semble important d'y associer l'ensemble des élus qui souhaitent y participer. C'est d'ailleurs pour cela que j'ai proposé, lors du conseil municipal du 26 novembre dernier, de réunir tous les élus autour de ce thème, pour échanger et renforcer le dispositif par un plus grand nombre de conseillers.

PJSJ : Que peut faire la population dans ce cadre ?

LB : Plusieurs choses :

- Les personnes fragiles et isolées, qui n'ont pas répondu lors de notre précédente demande, doivent se faire connaître en Mairie (soit directement, soit par leur entourage ou leur voisinage).

- Les personnes qui ont du matériel à prêter en cas de crise (groupe électrogène ou tracteur par exemple) peuvent elles aussi se faire connaître.

- Nous devons aussi compléter la « réserve communale de sécurité civile » qui recense les bénévoles acceptant d'aider en cas d'événement.

Mais surtout, il est important que chacun respecte bien les consignes qui lui seraient données en cas de crise.

PJSJ : En conclusion, peut-on dire que vous êtes prêts s'il se passe quelque chose ?

LB : Notre action est sans doute perfectible mais le fait d'avoir vécu une situation, même si « c'était pour de faux », nous permettra de ne pas commettre les erreurs qu'on a pu faire. Nous en avons tiré des enseignements que nous saurons réinvestir si besoin.

Ca a été également une nouvelle preuve de la cohésion de notre groupe et de notre capacité à travailler en équipe et en confiance.

Cet exercice de simulation nous a permis d'acquérir un savoir-être et un savoir-faire, dont on espère ne jamais avoir besoin !

Le DICRIM

(Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs)

> Il est accessible sur le site internet de la commune (onglet "Publication")

> Un nouveau DICRIM est en cours de réalisation : il vous sera prochainement distribué dans les boîtes aux lettres



Les avis des participants

Laurence (*Poste de commandement*)

Il est très important de faire régulièrement des points d'informations. L'exercice nous a démontré que c'était indispensable, ce dont on n'avait pas forcément conscience avant.

Il est indispensable aussi d'être précis, notamment dans les informations que l'on donne.

On est au point sur la théorie, mais il faut de l'entraînement. Il faudrait organiser un exercice grandeur nature.

François, Vincent et Jean-Marc

(*Cellule logistique*)

Nous avons trouvé l'exercice très intéressant. Ce n'est pas compliqué mais il faut vraiment qu'on intègre tout ce travail en amont parce que le jour où on va être en situation, ça ne va pas être simple.

Il faudra bien prendre le temps de se poser et reprendre les différents points de nos missions.

On s'est rendu compte que, malgré les difficultés, on est capable de gérer l'urgence.

Dominique et Alain

(*Cellule accueil/hébergement*)

Notre cellule était basée à la Mairie le temps de l'exercice. S'il arrive quelque chose, ce sera très différent car nous serons sur le terrain, au contact des personnes à prendre en charge.

Chacun doit prendre ses responsabilités et les assumer. On a l'impression que ce qu'on fait est prioritaire mais il faut apprendre à regarder et à écouter ce que font les autres.

Il est indispensable que tous les documents, notamment l'annuaire, soient bien tenus à jour.

Nathalie et Eric (*Cellule secrétariat*)

Chacun a su rester dans son rôle, ce qui n'est pas simple car certaines missions sont proches.

Il est important de ne pas paniquer et d'avoir une bonne coordination.

Sandrine et Michel (*Cellule communication*)

Il faut qu'on gère à la fois la communication tant vers l'extérieur qu'en interne, les deux étant très importantes. Il faut veiller à ce que toutes les informations remontent bien vers la cellule, qui les renvoie aux différents interlocuteurs.

Lydie et Mickaël (*Police municipale*)

L'exercice a été concluant, avec une bonne organisation et une bonne anticipation de toutes les cellules.

Il faut en faire régulièrement pour acquérir les bons réflexes et la technicité pour que tout se passe bien en cas d'événement.

Conclusion de notre formatrice

Exercice apprécié de tous, tant au niveau des formateurs que des participants qui ont fait preuve d'un grand intérêt. En effet, les formateurs se sont retrouvés devant une équipe municipale anticipant les événements et pensant à beaucoup d'aspects. Ce point est très positif. Certains points mineurs restent à améliorer et seront revus lors du prochain exercice de simulation l'an prochain ! C'est un très bon début !

Appel à la population

Vous voulez participer au Plan Communal de Sauvegarde ?

Vous souhaitez aider si un jour nous devons déclencher un PCS en cas d'événement majeur ?

Faites vous recenser auprès de la Mairie.

Nous cherchons aussi des personnes susceptibles de prêter du matériel (groupe électrogène, tracteur...).



Le développement du centre-bourg

Un diagnostic

Aidée du CAUE de l'Isère (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement), la majorité municipale souhaite porter une réflexion globale sur la qualité de vie et l'évolution du centre-bourg, sur les équipements publics, leur redéploiement, leur restructuration et/ou la construction de nouveaux.

Très bien dotée, la commune bénéficie de nombreux équipements publics à vocation socio-culturelle (MPT, Centre Socio-culturel...), éducative (écoles primaires, crèche, RAM), sportive (gymnase), sans oublier les espaces publics, notamment la place du village récemment requalifiée.

Le patrimoine communal compte également des logements communaux et sur la place du village, quelques constructions au rez-de-chaussée commercial (boulangerie, salon de coiffure...).

Aujourd'hui, certains équipements (bâtiments et abords immédiats) ne sont plus adaptés à l'accueil de tous (accessibilité, PMR) au confort d'usage (bâtiments vieillissants nécessitant une rénovation importante structurelle, fonctionnelle, thermique...).

Des enjeux identifiés

C'est ce qu'ont exprimé les Saint-Jeannais investis dans des associations : locaux trop exigus, peu fonctionnels et dispersés ; manque de placards ou de rangement ; peu de salles de réunions...

■ Des enjeux urbains et paysagers

> améliorer l'accueil de tous : accessibilité des équipements publics (bâtiments et espaces publics)

> requalifier et créer des espaces publics, lieux de convivialité et de rencontre

> maintenir l'identité villageoise (caractéristiques rurales, vues sur le grand paysage, etc.)

> conforter et dynamiser l'offre commerciale et de services en centre-bourg

> conforter les équipements existants au centre-bourg (culturels, socio-éducatifs, scolaires, administratifs, sportifs, etc.)

> rendre compatibles le document d'urbanisme et le projet de redéploiement des équipements publics

> anticiper les liens entre les différents équipements (circulations et déplacements, stationnements, cheminements doux, place du piéton confortée, etc.)

■ Des enjeux architecturaux

> optimiser les espaces disponibles au regard des nouveaux besoins

> tester la capacité d'évolution des constructions existantes au regard de nouveaux besoins

> améliorer le confort d'usage (amélioration fonctionnelle et thermique)

> maintenir une cohérence architecturale au centre-bourg (caractère rural)

■ Des enjeux sociaux

> conforter l'offre publique en termes d'équipements culturels, socio-éducatifs, sportifs en centre-bourg

> renforcer l'offre commerciale et de services en centre-bourg

> rendre attractif le village par l'implantation d'un pôle médical

> recréer un lieu de convivialité sur la place du village (café ? brasserie ? restaurant ?)

■ Des enjeux environnementaux

> rénover thermiquement les équipements publics

> mutualiser les infrastructures existantes (locaux, réseaux secs et humides, stationnements, voirie, etc.)

■ Des enjeux économiques

> conforter l'existant

> étudier la faisabilité d'un montage opérationnel prévoyant la vente / achat / échange pour un projet économiquement viable

Notre ambition

Pour nous aider dans notre réflexion, se doter d'une vision globale et être accompagnés, nous avons confié une mission de programmation paysagère, architecturale et économique au Cabinet d'études "Les Pressés de la Cité".

Comme pour la révision actuelle du PLU, une des missions de ce cabinet d'études est de favoriser la concertation : c'est ainsi qu'une balade et un atelier participatif ont déjà été organisés. Les échanges avec les participants ont été intégrés à la réflexion en cours.

Pour être au plus près des besoins des Saint-Jeannais, cette équipe rencontre également des représentants d'associations, des habitants, des animateurs de la vie locale, des représentants d'équipements publics.

Différents scénarii ont été envisagés suite à ces différents échanges. Ils ont été proposés lors d'un nouvel atelier participatif le 8 février dernier, ouvert à tous, au cours duquel chacun a pu émettre son ressenti en toute liberté.

Cette étude, déjà engagée depuis plusieurs mois, devra nous permettre d'envisager les investissements prioritaires à prévoir dans les années à venir, en fonction des échanges fructueux avec tous les participants, mais aussi, et surtout, des contraintes réglementaires liées notamment à l'accessibilité des bâtiments, qui doit être opérationnelle en 2018, et des capacités de financement.



Cérémonie des vœux

Le 8 janvier dernier, Madame le Maire a convié la population et les agents de la commune à la Cérémonie des Vœux.

En présence notamment de Michèle Bonneton, Députée, d'Amélie Girerd, Conseillère départementale, de Robert Veyret, Maire Honoraire, de maires et d'élus des communes voisines, et des représentants des corps constitués, elle est revenue sur les principaux événements de l'année 2015, marquée par des faits tragiques, sur le plan local et national, mais aussi sur l'important travail réalisé par les agents de la commune et les élus.

Elle a dévoilé quelques-uns des projets pour 2016, dans un discours que vous pourrez relire ci-après.

Elle a ensuite laissé place à Cédric Bertox, magicien, qui a ravi les personnes présentes par des numéros mêlant la magie, le jonglage et les illusions d'optique.

La soirée s'est prolongée par un buffet, occasion de nombre de discussions entre élus et habitants, en toute convivialité.

Rendez-vous l'année prochaine, avec un nouveau spectacle surprise.

Monsieur le Maire Honoraire,
Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs les représentants des corps constitués, Mesdames et Messieurs les responsables associatifs,

Mesdames et Messieurs les personnels

Chers Saint-Jeannaises et Saint-Jeannais, Chers amis,

Pour la deuxième fois depuis notre élection, j'ai plaisir à vous accueillir pour cette traditionnelle cérémonie des vœux. Sans plus attendre, je vous présente mes souhaits les plus sincères de santé, de bonheur, sans oublier la réussite de vos projets personnels, professionnels, associatifs.

J'ai une pensée toute particulière pour nos concitoyens qui sont absents. J'ai également une pensée particulière pour nos aînés, Madame Saint Germain, qui fêtera ses 105 ans dans quelques jours, et Monsieur Collomb âgé de 94 ans.

Votre présence nombreuse ce soir, représentants du milieu associatif, acteurs socio-économiques, acteurs institutionnels, montre l'intérêt que vous portez à notre vie locale. Je sais que nous pouvons compter sur votre investissement au service du bien commun. Vous contribuez à donner à notre commune une véritable dynamique sociale, économique, culturelle et sportive.

Cette soirée est aussi l'occasion de revenir sur une année 2015 marquée par des événements tragiques mais aussi des raisons d'espérer. L'occasion d'évoquer quelques projets pour 2016.

Concernant le bilan de l'année 2015 :

Nous avons tous à l'esprit les tensions internationales, les drames survenus à Paris notamment, les événements de Moirans et le drame familial qui a touché notre commune.

Nous avons tous à l'esprit aussi les récentes élections régionales où l'ancrage de plus en plus fort d'un parti prônant l'exclusion et le repli sur soi génère de vives inquiétudes pour notre République et notre démocratie.

Je ne m'appesantirai pas sur ces éléments douloureux mais je dois vous dire que dans ces circonstances difficiles j'ai aussi trouvé des raisons d'espérer : notre commune a montré son attachement aux valeurs de la République en participant dignement aux moments de recueillement, notre commune a montré sa solidarité et son soutien à ceux qui ont été directement et dramatiquement touchés, notre commune a majoritairement voté pour les partis ouverts et démocratiques. Merci à vous d'avoir été

dignes dans ces circonstances. Ces éléments me permettent de vous faire une confidence : je suis fière d'être maire de Saint-Jean.

Avec mon équipe, une seule idée nous anime : à notre modeste niveau, avec nos modestes moyens, avec les compétences qui sont dévolues aux communes, nous devons tout faire pour permettre le vivre ensemble, incarner la justice, l'intérêt général, la solidarité, favoriser un développement harmonieux de notre commune qui bénéficie à tous.

Un certain nombre de projets ont pu aboutir :

- La reconstruction du pont sur la Morge nous tenait à cœur car c'est un équipement qui fait le lien entre le centre-village et des quartiers plus excentrés ;

- La rénovation du cimetière nous a semblé un signe de respect que toute collectivité doit à ceux qui sont dans la peine. Beaucoup de Saint-Jeannais y ont été sensibles et nous ont manifesté leur reconnaissance ;

- L'installation de jeux et la reprise des écoulements d'eau, dans la cour de l'école maternelle publique, en concertation avec les enseignantes, semblent donner satisfaction à tous ;

- Un certain nombre d'équipements de sécurité ont été installés : les barrières sécurisant l'accès à l'école du Sacré Cœur, les espaces de stockage des poubelles, la sécurisation de l'arrêt de bus sur la place, les arrêts minutes pour favoriser l'accès aux commerces, l'installation de la rampe sur les escaliers de la place.

- L'organisation des services communaux a également fait l'objet de notre attention : l'accueil de la Mairie a été rénové, l'agence postale communale y a trouvé naturellement sa place. Cette installation nous permet de disposer de services de qualité en maîtrisant les coûts de fonctionnement.

Et puis beaucoup de choses ont été faites qui sont moins visibles mais tout autant, sinon plus, nécessaires :

- Les travaux de mise en conformité, de mise en sécurité, de mise en accessibilité des bâtiments publics ont retenu et retiennent encore toute notre énergie. La commission de sécurité a d'ailleurs levé la plupart des réserves qui pesaient sur nos bâtiments depuis plusieurs années ;

- La mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde, dossier très sensible qui vise à la mise en sécurité de tous en cas d'événements majeurs, comme les inondations, les éboulements de terrain, mais aussi les accidents impliquant des

transports de matières dangereuses nous a permis de prendre conscience de l'importance de savoir gérer un moment de crise. Nous avons d'ailleurs profité de ce travail pour nous mettre en situation et répondre, « pour du beurre » comme diraient les plus jeunes, mais dans les meilleurs délais, à une situation virtuelle délicate ;

- Le règlement intérieur, précisant les droits et devoirs des agents communaux a demandé une concertation avec les personnels. Des décisions difficiles ont été prises, et il a fallu faire preuve de courage. Afin d'être conforme à la durée légale du travail et de traiter ces questions de manière équitable, une réduction du nombre de jours de congés est intervenue. Nous y tenons car le respect du Service Public passe par une application rigoureuse du droit. Je profite de ce sujet pour remercier à nouveau les agents qui font preuve en ces circonstances d'un grand sens du Service Public ;
- La révision de certains baux de location des locaux commerciaux : certains professionnels devaient s'acquitter, en plus du loyer, de la taxe foncière, d'autres non. Il nous a semblé équitable de revoir cette clause afin que tous soient soumis aux mêmes règles.

Ces quelques exemples ne sont pas exhaustifs mais ils visent à illustrer le sens de notre action. Il ne s'agit pas ce soir de vous ennuyer avec une longue litanie de réalisations qui pourrait laisser penser à un exercice d'auto-satisfaction. Beaucoup est encore à faire et nous envisageons pour cette nouvelle année un certain nombre de projets.

Tout en étant conscients des difficultés actuelles, notamment celle d'un budget contraint, nous ne voulons pas tomber dans le pessimisme, brider notre imagination et nos ambitions, remettre à plus tard nos projets et enterrer nos rêves.

Plus que des vœux, des rêves, nous voulons faire de 2016 une année volontaire, ici à Saint-Jean-de-Moirans. C'est en effet une année pleine de volonté, une année mobilisée et engagée pour continuer d'avancer que nous souhaitons vivre.

Une année volontaire à plus d'un titre :

- C'est la poursuite de la révision du PLU, qui permettra d'avoir une vision globale du développement de notre village, mais aussi et surtout une gestion rigoureuse des demandes de permis d'aménager et de construire, afin de garder une cohérence et préserver l'identité de notre belle commune ;
- C'est l'étude de programmation urbaine et paysagère, pour laquelle un appel aux citoyens a été fait, afin de participer aux ateliers organisés ; étude visant à recenser les besoins de tous et apporter la réponse la plus adaptée possible ;
- Les travaux d'aménagement du centre-village, ceux de la rue Soffrey de Calignon vont enfin

pouvoir commencer, après plusieurs réunions de concertation avec les riverains et la présentation du projet en réunion publique le 13 janvier ;

- L'achèvement de la mare pédagogique avec des plantations devra permettre à chacun de s'approprier cet espace ;
- Le transfert de la bibliothèque municipale dans les anciens locaux de la poste devra offrir un espace plus propice au développement du goût de lire ;
- D'importants travaux de voirie sont également programmés ;
- Après avoir acquis le tènement de l'ancien bar, des études sont en cours pour l'aménagement de cet espace. Un projet de bar / petite restauration en rez-de-chaussée et de logements sociaux à l'étage est en cours de finalisation avec Pluralis. En coordination avec ce projet, une opération privée de construction d'une maison médicale permettra de renforcer l'attractivité du village ;
- Enfin, même si la compétence en matière de développement économique revient au Pays Voironnais, nous accompagnons les initiatives en ce domaine. Nous nous réjouissons par exemple de l'installation de Paraboot sur la zone de Centr'alp, à qui nous avons accordé le permis de construire.

Enfin, je voudrais préciser que pour certains de ces projets, votre accompagnement est précieux. Des réunions publiques, des comités consultatifs, des ateliers participatifs sont organisés, auxquels vous répondez de plus en plus nombreux - et nous nous en réjouissons - et nous permettent d'avancer en prenant en compte vos observations.

Pour terminer je voudrais adresser quelques remerciements :

- Aux agents de la commune, sans qui ces réalisations et projets ne pourraient aboutir. Ils ont toute notre confiance, nous accompagnent et nous conseillent ; ils œuvrent au quotidien pour apporter le meilleur service de proximité possible. C'est pourquoi j'ai tenu à les associer à cette cérémonie des vœux, qui est aussi la leur ;
- Aux associations de notre commune qui contribuent à développer services et lien social ;
- Aux pompiers, à la gendarmerie, à la police intercommunale de Saint-Jean / Coublevie qui nous accompagnent et dont on apprécie la compétence et la présence dans les moments difficiles ;
- Aux artisans, commerçants, agriculteurs et à tous les agents économiques et professionnels de santé de la commune qui sont indispensables à son développement ;
- Aux professionnels qui nous accompagnent dans nos projets, le Cabinet folia pour la révision du PLU, les Pressés de la cité pour leur implication dans l'aide qu'ils nous apportent dans



le devenir des bâtiments, les membres du CAUE avec lesquels nous travaillons régulièrement et dont les conseils sont précieux, avec Pluralis pour notre projet commun ;

- Aux élus des communes voisines et du Pays Voironnais, avec lesquels nous entretenons des relations cordiales et constructives au bénéfice du développement de notre territoire, même si nous ne sommes pas toujours d'accord avec les orientations proposées ;
- À vous chers Saint-Jeannais, qui ne manquez pas de manifester votre vigilance pour nous rappeler à nos engagements, mais qui savez aussi nous manifester vos encouragements ;
- Et pour finir, je remercie l'ensemble du conseil municipal : les membres de l'opposition qui s'opposent, et les membres de la majorité dont j'apprécie chaque jour, l'engagement, la compétence, l'humilité, la disponibilité, le soutien, la créativité. Sans eux, rien ne serait possible. C'est précisément la cohésion de notre groupe qui permet d'additionner nos sensibilités pour faire avancer les projets au service de tous. Et c'est ainsi que nous travaillerons encore en 2016.

Au nom du Conseil municipal, je vous adresse à nouveau tous mes vœux de bonne et heureuse année 2016, en concluant par une citation empruntée à Jean Jaurès, que je vous laisserai méditer, mais qui nous permet, à nous, d'avancer : « Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent et une confiance inébranlable dans l'avenir ».

La municipalité, la concertation et les citoyens : retour sur deux années riches en projets et en mises en œuvre

L'équipe municipale est en place depuis deux ans. Deux ans de travail qui ont, c'est vrai, laissé peu de temps à la communication en direction des Saint-Jeannais. Certaines personnes nous le reprochent. Tout sera donc fait dans les prochains mois pour y remédier, nous nous y engageons. Mais il est une de nos promesses de campagne dont nous sommes fiers de la mise en œuvre : la création d'une vraie politique de concertation.

Des temps et des lieux institués pour se rencontrer, discuter de la « vie de la Cité »

Oui, nous parlons de « politique » car il ne s'agit pas seulement d'une concertation au coup par coup, mais bien d'une volonté instituée. Une « politique », au sens noble, qui facilite et organise la vie de la Cité, et non celle, triviale, de ceux qui critiquent sans proposer, dans le seul but de rabaisser, espérant égoïstement et à tort bien souvent, en sortir grandis.

Dès l'automne 2014, la création du « Conseil de Village », instance de proposition indépendante, a permis aux citoyens désireux de s'investir dans la vie de leur commune d'y participer pleinement, en faisant partager leurs idées et propositions. De là sont nés les « apéro-concerts » du dernier vendredi de chaque mois, le projet « auto-pouce » qui monte actuellement en puissance, la réflexion sur l'usage du local anciennement occupé par l'agence postale, et bien d'autres dont nous ne sommes pas au courant mais qui viendront, n'en doutons pas, enrichir la vie de notre commune. La Municipalité, justement parce qu'elle n'en est pas à l'origine, ne peut que se féliciter de ce foisonnement d'idées citoyennes qui viennent compléter son action, montrer qu'elle agit dans le bon sens.

Dans la foulée de cette création, des Comités Consultatifs ont été mis en place, ouverts à parité aux élus (majorité et opposition, ce point est fondamental) et aux citoyens. Des espaces de rencontre et d'échanges qui aboutissent déjà à des décisions. On peut ainsi citer le « Comité Saint-Jean Solidaire », qui a permis, grâce à la concertation avec les bénévoles de la bibliothèque de lancer un projet d'agrandissement et d'amélioration qui devrait voir le jour sous peu. Mais il travaille aussi sur l'aide à apporter aux plus démunis, aide alimentaire ou aux transports, et aux personnes en recherche d'emploi, conviées le 13 octobre dernier, à une Rencontre Emploi en relation avec la Maison de l'Emploi du Pays Voironnais, Pôle-Emploi et de nombreuses entreprises partenaires. Citons aussi le « Comité Consultatif agriculture-environnement-agenda 21 », qui a permis la création de la mare pédagogique et travaille actuellement sur l'aménagement de jardins familiaux.

Plus récemment, ont été mis en place des « ateliers participatifs ». Le principe est simple : réunir sur le terrain, ou autour d'une table, élus, habitants, professionnels, associations... pour évoquer des sujets importants pour la vie de notre commune, recueillir et discuter en direct les propositions des personnes intéressées : sur la « programmation urbaine » tout d'abord, particulièrement l'évolution du centre-village et le projet d'un « bar », d'une maison médicale et de logements, mais aussi sur la révision du PLU.

*Atelier participatif dans le cadre
de la révision du PLU
(8 mars 2016)*



Rencontrer, consulter, par quartier ou par thème

Au-delà de cette politique de concertation, ont été menées ce que l'on pourrait appeler des « opérations de concertation ponctuelles ». Sur des projets spécifiques : travaux sur la Place du Champ de Mars, aménagement de la rue Soffrey de Calignon, consultation sur le nom du « Petit Journal Saint-Jeannais » ou, plus anecdotique mais néanmoins symbolique, sur le nom à donner à une nouvelle rue à Centr'Alp, concertation limitée, il est vrai, aux membres du Conseil Municipal, incluant, cela va de soi, les élus de l'opposition.

Des réunions publiques ont été tenues sur le PLU, l'aménagement du centre-village, le carrefour de Champfeuillet, les jardins partagés. Mais également des réunions bilan sur les rythmes scolaires, les opérations mises en place par la commission « fêtes et animations », la création d'un groupe de réflexion sur l'éventuelle création d'un skatepark, une rencontre avec les signataires d'une pétition s'opposant au transfert de l'agence postale...

Nous réunissons aussi des habitants d'un même quartier, pour évoquer avec eux leur cadre de vie. C'est ce qui a déjà été fait avec les Saint-Jeannais de la Patinière, des Cordeliers et de Monteuil.

La concertation ? Y penser : toujours ; l'améliorer : sans cesse.

La concertation n'est pas un « piège », comme certains, peu soucieux de vie démocratique sans doute et amateurs de jeux de mots faciles, se plaisent à le dire. C'est le fondement de la démocratie locale. Celle qui est la plus proche du peuple, à laquelle croient encore les Français, comme le montrent les taux de participation aux élections municipales, toujours supérieurs à ceux des élections nationales. Est-elle mise en œuvre ? Oui. Est-elle perfectible ? Oui, trois fois oui. Et particulièrement en ce qui concerne la communication, dont nous n'avons sans doute pas vraiment mesuré toute l'importance. Les remarques, même lorsqu'elles sont formulées de manière discutable, seront toujours les bienvenues. Les propositions écoutées, la parole donnée aux habitants. Il y a des temps, des lieux pour cela, comme nous venons de le voir : ils sont à vous !

VIE QUOTIDIENNE



Réunion publique de présentation du bilan après une première année de mandat (9 avril 2015)

Balade découverte avec FOLIA (30 mai 2015)



Réunion avec les riverains pour la sécurisation du carrefour entre le Chemin de Champfeuillet et la RD 592 (26 janvier 2016)

Réunion publique sur le projet de jardins partagés (4 mars 2016)



Photo : Martial Saint-Jean - CLP DL



Réunion avec les habitants de Monteuil pour évoquer le projet de construction de maisons supplémentaires par Pluralis (21 décembre 2015)

Première réunion publique dans le cadre de la révision du PLU (5 novembre 2015)



Pourquoi un nouveau PLU ?

Le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** actuel a été approuvé le 7 novembre 2013.

Ce document qui s'applique doit être réexaminé pour apporter une vision plus complète notamment des conditions d'aménagement des zones de développement : leur coût d'aménagement (voirie, réseaux), leur impact paysager et écologique (coteau, corridor écologique).

La municipalité souhaite aussi retravailler sur la densification de certains secteurs et leurs conditions d'aménagement et d'accessibilité.

En parallèle du PLU, un schéma directeur des eaux pluviales est réalisé pour assurer une meilleure gestion des eaux pluviales et recenser les nombreuses sources du territoire.

L'environnement et les enjeux écologiques sont quant à eux traités par l'association le Pic Vert.

Toutes ces thématiques nous permettront d'établir un document plus opérationnel et adapté à notre territoire, en intégrant notamment la dimension financière des opérations d'aménagement.

A cela, s'ajoutent les évolutions réglementaires des deux dernières années qui seront intégrées à notre document.

Le rôle et le contenu du PLU

Le PLU est l'expression du projet urbain de la commune pour les prochaines années. Le zonage traduit le projet à 12 ans. Le PADD apportera une vision à plus long terme pour préserver les capacités d'organisation de la commune.

Le rapport de présentation

Il expose le diagnostic du territoire. Il permet de mettre en relief ses atouts, ses difficultés, ainsi que ses besoins en termes de développement et de protection.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Il définit les orientations retenues en termes d'urbanisme et d'aménagement sur l'ensemble de la commune. Il aborde des thématiques diverses telles que l'agriculture, l'habitat, l'environnement...

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation - OAP

Elles exposent la manière dont la collectivité souhaite mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager des quartiers ou des secteurs de son territoire.

Le règlement écrit et graphique

Il fixe les règles applicables à l'intérieur des zones et secteurs délimités sur un document graphique.

La concertation : vous êtes associés !

La concertation est prévue durant toute la durée de l'élaboration du document d'urbanisme. La commune en a défini les modalités :

- Registre à disposition à l'accueil de la Mairie pour y noter vos demandes et observations. Vous pouvez également adresser un courrier.
- Des réunions publiques seront organisées pour présenter l'avancement du dossier.
- Des ateliers de concertation sont menés.
- Des balades découvertes sont prévues.

Vous serez également informés par le site internet de la commune et des articles dans le **viure ensemble**. Les documents seront mis à disposition en Mairie au fur et à mesure de leur élaboration.

Calendrier prévisionnel pour l'élaboration du PLU

- **Diagnostic, dont le diagnostic agricole et environnemental** : Mars à Novembre 2015
- **PADD** : Décembre 2015 à Avril-Mai 2016
- **Orientation d'aménagement et de programmation - OAP** : à partir de Mai 2016
- **Zonage et Règlement** : à partir de Juin 2016

Ce calendrier peut être amené à évoluer et vous serez informés au travers du **viure ensemble** des différentes phases d'élaboration.

Diagnostic, quelle réalité pour Saint-Jean-de-Moirans ?

Le diagnostic replace Saint-Jean-de-Moirans dans son histoire, ses paysages, son occupation des sols, ses zones agricoles et naturelles. Il photographie la situation économique, la population, les équipements, le fonctionnement de la commune, etc. Il présente les potentialités et les faiblesses du territoire.



Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), réalisé ensuite, guidé par le diagnostic, traduit la vision de la commune pour les 15 prochaines années, voire plus. Il prend en compte le cadre de vie, la démographie, l'habitat, l'économie, le patrimoine, les déplacements...

À Saint-Jean-de-Moirans, le diagnostic a identifié les points forts et les points faibles du territoire :

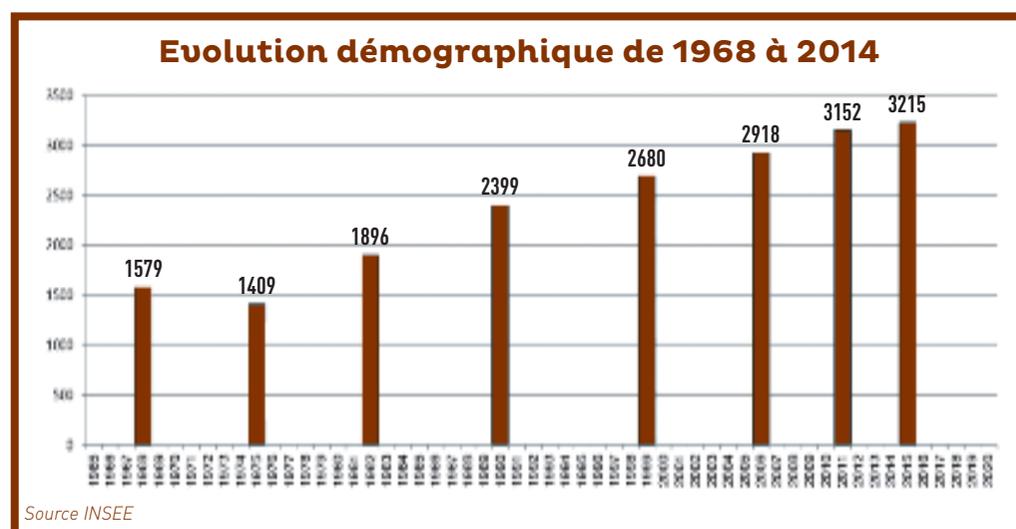
- **Une population qui évolue et des logements à adapter**

Saint-Jean-de-Moirans, qui compte 3215 habitants, se caractérise par une croissance démographique irrégulière mais continue. Le ralentissement des installations avait conduit à un vieillissement de la population. Les nouvelles opérations d'habitat ont permis l'installation de nouvelles familles.

L'accueil et le maintien des familles est donc un enjeu fort tout comme le besoin de logements adaptés pour les plus âgés.



La présentation du diagnostic faite au cours de la réunion du 5 novembre 2015 est en ligne sur le site internet de la Mairie.



● **Une implantation et une construction du village sur un amphithéâtre, site paysager sensible**

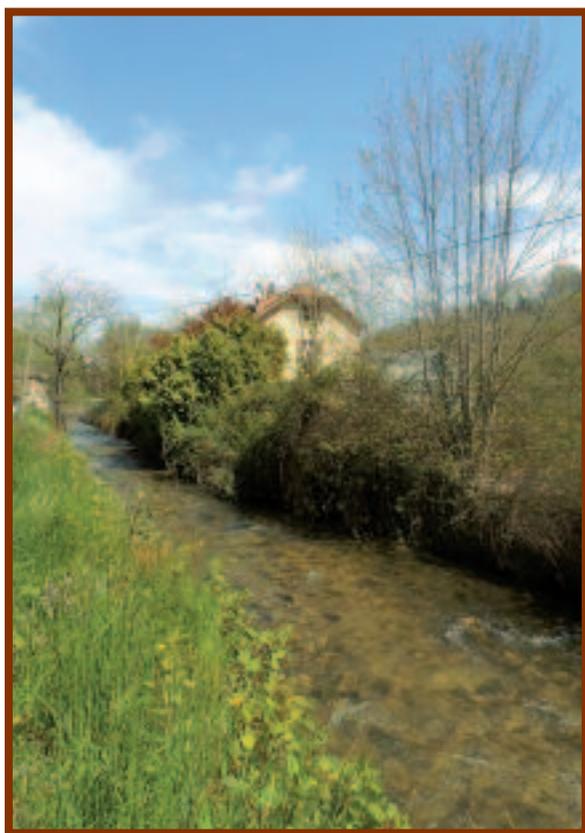
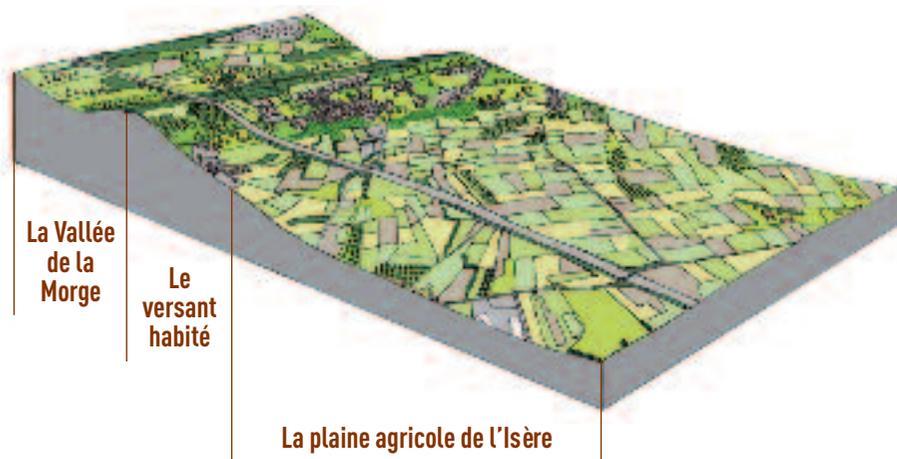
Cette notion d'amphithéâtre correspondant au coteau est une composante forte du territoire en termes de relief, d'accessibilité, d'occupation des sols. Composante forte à la fois, parce qu'il ouvre des perspectives sur le grand paysage mais aussi parce que le développement y a un impact visuel fort. Dans le cadre du PLU, des questions d'insertion, de qualité architecturale, de composition paysagère devront être soulevées pour préserver le cadre de vie.

● **Un environnement bâti varié**

Un cœur historique bien identifié avec une qualité patrimoniale, des hameaux dont la structure est préservée, des hameaux ou quartiers liés aux communes limitrophes : chaque ensemble s'inscrit dans un environnement spécifique et une ambiance à préserver ou améliorer. Le PLU s'attachera à définir comment habiter chaque espace au regard de ses caractéristiques.

● **Un environnement naturel de qualité**

Saint-Jean-de-Moirans bénéficie d'atouts avec une variété de milieux : boisements, prairies, zones humides... Mais il existe aussi des éléments plus ponctuels comme les alignements d'arbres ou les haies qui participent au cadre de vie et qu'il s'agit de préserver.



● **Des déplacements compliqués à améliorer**

La diffusion de l'habitat ne s'est pas accompagnée d'une évolution des voies notamment en faveur des modes doux. Le diagnostic souligne le besoin de repenser et de sécuriser nos déplacements.

Le gabarit des voies interroge sur la densité à mettre en place. Entre aménagement lourd des voies et mise en œuvre de formes urbaines respectueuses des obligations réglementaires, le PLU avec les OAP apportera des éléments d'analyse pour aboutir à des choix pertinents d'aménagement.



● **Une offre d'équipements globalement satisfaisante**

L'offre d'équipements scolaires, loisirs, sportifs répond aux besoins. Une étude indépendante du PLU est en cours pour analyser les équipements communaux en termes d'organisation et de capacité, d'optimisation et de besoins. Les évolutions démographiques entraîneront des besoins supplémentaires d'équipements et de services. Il est donc nécessaire d'anticiper ces futurs changements.

Œuvrer pour un temps de restauration calme et reposant

Penser la pause méridienne c'est s'intéresser à ce que mangent les enfants, mais aussi aux conditions dans lesquelles ils mangent, car ceci conditionne en grande partie le travail de l'après-midi.

La municipalité, en concertation avec les deux associations de parents d'élèves, est donc intervenue sur plusieurs points : la qualité des repas, le comportement des enfants et l'implication du personnel, l'organisation du passage par niveau et l'aménagement des deux salles de restauration.

Des repas testés par la « commission cantine »

Concernant la qualité des repas, dégustation à l'appui par les représentants des parents et des élus, confiance a été renouvelée à la société Traitallp, entreprise à taille humaine privilégiant les circuits courts.

Mieux expliquer les règles de vie en commun

Pour améliorer le comportement des enfants, une réflexion a été menée sur les actes d'indiscipline et la fatigue constatée par beaucoup, qui a débouché sur l'élaboration d'un nouveau règlement intérieur propre au service restauration.

Une « charte de comportement » a été affichée et expliquée aux enfants par le personnel encadrant. Les agents de restauration et les animateurs ont par ailleurs été conviés à un groupe de travail destiné à les impliquer davantage dans leur rôle d'éducateur.

Un fonctionnement de la cantine totalement revu

L'organisation du passage des élèves a été modifiée, en particulier en mélangeant les élèves de maternelle, CP et CM2 lors du 1^{er} service afin d'éviter l'agitation due au rassemblement en un même moment de tous les élèves de cycle 3. Cette réorganisation a été rendue possible par l'achat d'un nouveau mobilier, tables et chaises.

Les tables rondes ont été remplacées par des tables rectangulaires occupant moins d'espace et adaptées à la taille des enfants. Le gain de place a permis de mettre plus de tables dans un espace mieux aménagé et plus aéré.

Plus de confort acoustique pour des enfants plus réceptifs

Cette amélioration n'aurait pas été suffisante sans une amélioration acoustique des locaux, le bruit étant une des causes majeures de l'énerverment



des enfants, du non-respect des consignes et de la fatigue.

La qualité acoustique d'une salle se mesure par l'importance du « temps de réverbération » : plus ce temps est long, plus le bruit devient une gêne. Le temps de réverbération des locaux du restaurant scolaire était de 1,2 seconde, soit la limite maximale autorisée par les normes du Ministère de la Santé. Légal, donc, mais trop élevé pour assurer le confort auditif des élèves, et de ce fait générateur d'énerverment et de tensions.

Des panneaux acoustiques ludiques et colorés installés pendant les vacances de décembre ont ramené ce temps de 1,2 à 0,7 seconde, soit une diminution du niveau sonore de 40 %.

La réaction des élèves a été unanimement positive, tant en raison du nouveau décor coloré que de la diminution du bruit. Deux grands panneaux acoustiques, composés de travaux d'élèves faits pendant les activités périscolaires, viendront compléter un dispositif déjà performant.

Nos élèves peuvent ainsi déjeuner dans un excellent confort auditif, plus propice au repas. L'énerverment s'en trouve diminué, les consignes de discipline sont davantage respectées et de ce fait, les élèves peuvent reprendre les cours dans de meilleures conditions, après une véritable pause méridienne.



Les services techniques

Les services techniques sont indispensables au bon fonctionnement de la commune et contribuent à vous proposer un environnement agréable. Partons à la rencontre de ces agents, souvent discrets, qui travaillent chaque jour à nous faciliter la vie.

Ils sont cinq agents et un apprenti à travailler au sein des services techniques. Vous les avez forcément croisés dans le village, puisqu'ils assurent l'entretien et la maintenance de la voirie, des bâtiments municipaux et des espaces verts. Ils sont également présents pour préparer et ranger les salles et équipements lors des animations de la commune.



Thomas Weymiens aide Hervé Crétinon pour la mise en place d'un balisage de sécurité à l'école.

Dans l'équipe placée sous la responsabilité de Fikri Mahanan, le chef d'équipe qui vient d'être recruté (cf encadré), chacun a plus ou moins sa spécialité : Hervé et Yannick aux espaces verts, Stéphane en électricité et Frédéric en plomberie et menuiserie. Mais tous aspirent à plus de polyvalence et donc à se former dans de nouvelles disciplines. Thomas apprend à leurs côtés, dans le cadre de sa deuxième année d'apprentissage, qui se termine en juin 2016.

La semaine commence tôt le lundi matin, avec un tour de la commune effectué par les agents, afin de voir s'il y a eu des problèmes dans le week-end, dont ils ne seraient pas encore informés. C'est l'occasion aussi de relever les cahiers de liaison entre les services techniques et les utilisateurs, laissés à l'école, à la crèche et au gymnase, afin de voir si des demandes nouvelles de travaux y figurent. Un ordre de priorité est alors déterminé dans les



De gauche à droite : Fikri Mahanan, Frédéric Meunier-Carus, Yannick Decamp, Hervé Crétinon et Stéphane Godeau.

travaux à faire et le planning de la semaine est défini, tenant compte des demandes de Laurence Béthune, Maire, François Pernoud, adjoint en charge des travaux et de l'urbanisme, Vincent Gensburger, conseiller délégué aux travaux et Sandra Boizot, la Directrice Générale des Services. Reste à inventorier les besoins et vérifier que tout le matériel nécessaire est bien en stock, puis les chantiers sont répartis et peuvent démarrer.



La semaine se termine par un débriefing avec toute l'équipe, afin de faire le point sur ce qui a été fait et ce qui reste à faire et sur les problèmes qui ont pu être rencontrés, afin de les résoudre et de les éviter à l'avenir.

Nous sommes, tous, habitants, souvent injustes avec les services techniques, les rendant responsables, parfois un peu vite, de tous les dysfonctionnements que l'on peut subir. On voudrait qu'ils soient partout en même temps, oubliant qu'ils ne sont pas nombreux, alors que le nombre d'équipements communaux a augmenté (construction du gymnase) accroissant le temps de travail nécessaire pour les travaux et leur entretien.



Depuis le début du mandat, la municipalité s'est interrogée sur la façon d'améliorer le fonctionnement des services techniques, par une meilleure organisation et une optimisation des moyens. C'est pourquoi elle a choisi, en janvier 2016, de renforcer l'équipe par l'embauche de Fikri Mahanan, chef d'équipe, qui apporte des compétences techniques supplémentaires et a aussi pour mission de coordonner le travail et d'être l'interlocuteur privilégié des élus et de la Directrice Générale des Services. Une meilleure organisation, couplée à la motivation des agents des services techniques, devrait en augmenter la qualité du travail, dans l'intérêt général, pour un service public plus performant et un moindre recours à des sociétés prestataires extérieures.

Rencontre avec Fikri Mahanan, chef d'équipe des services techniques

Fikri a été embauché par notre commune depuis le 11 janvier dernier.

Ce grenoblois de 46 ans, père de deux garçons et d'une fille, travaille depuis l'âge de 18 ans, dès son BEP Maintenance des Systèmes Automatisés en poche. Après 21 ans passés dans un magasin de bricolage, dans lequel il a évolué d'employé logistique jusqu'à devenir responsable du secteur plomberie-électricité avec la responsabilité de 8 salariés, il a choisi d'entrer dans la fonction publique territoriale.

C'est d'abord au sein de la commune de Saint Paul de Varcès, en qualité d'adjoint au responsable des services techniques, qu'il a œuvré, avant de postuler dans notre village.

Son profil de technicien (il est titulaire d'un CAP de Plombier chauffagiste et CAP en électricité en bâtiments en plus de son BEP, ainsi que du permis poids lourds et du CACES Nacelles) et ses qualités de manager et de pédagogue ont convaincu les élus qui l'ont rencontré et lui ont donc proposé de devenir chef d'équipe des services techniques. Il a su rapidement y prendre sa place et en planifier le travail. Heureux de faire partager ses connaissances, il voudrait que chacun des agents gagne en autonomie. Mais son souhait plus général est de redorer le blason des services techniques.

Son temps libre, il le partage entre sa famille - ses parents dont il est resté très proche et bien entendu son épouse et ses enfants - et le sport. Après avoir beaucoup joué au football, dans des équipes dont il a souvent assuré le capitaine, il pratique aujourd'hui la course à pied, le vélo et la musculation.

Sa devise : « *Il y a toujours une solution à un problème* ».

Gageons que celle-ci trouvera vite application sur notre commune, pour le bien de tous.



Les réalisations de ces derniers mois

La Municipalité continue de faire réaliser les travaux dont le village a besoin.

Cimetière

■ Suite des travaux de rénovation commencés début juillet (embellissement, entretien, remise en état d'un mur très dégradé, réfection des allées, création d'une nouvelle entrée, changement du portail...) **(1 & 2)**.

Il reste encore un portail à changer et l'aménagement du jardin du souvenir et du columbarium. Ces travaux sont programmés en 2016.

Pont de la Morge

■ Destruction et reconstruction du pont
(> voir page 24 de ce journal)

Ecole

■ Aménagement de la cour de l'école **(3 & 4)**

■ Insonorisation de la cantine et changement du mobilier pour l'adapter à l'âge des enfants
(> voir page 19 de ce journal)

■ Accessibilité : élargissement de la rampe d'accès aux toilettes

Centre Socio-culturel

■ Mise en place du contrôle d'accès par badge

■ Peinture du hall d'accueil **(5)**

■ Accessibilité : mise aux normes du bar **(5)**

■ Remplacement du chauffe-eau qui était vétuste et ne fonctionnait plus, par deux appareils modernes et mieux adaptés aux besoins

■ Remplacement des thermostats des radiateurs

Mairie

■ Remplacement des thermostats de radiateur pour faire des économies d'énergie

■ Rénovation de l'accueil et nouvel aménagement, répondant aux normes d'accessibilité, intégrant l'agence postale communale **(6)**

■ Installation d'un éclairage entre la Mairie et la cantine

■ Installation d'un système de vidéosurveillance

Locaux de l'ancienne agence postale

■ Démontage de la banque

■ Peinture, sol, électricité **(7)**

■ Travaux d'accessibilité

Place du Champ de Mars

■ Mise en place d'une fontaine sur le bassin existant **(8)**

■ Installation d'un point d'eau pour le marché **(9)**

Voirie

■ Remise aux normes de la signalisation routière

■ Atténuation de ralentisseurs hors normes

■ Réalisation d'une canalisation d'eaux pluviales suite à des malfaçons sur le ralentisseur de la RD120 à l'Archat

■ Entretien et curage du réseau des eaux pluviales

■ Réfection de l'éclairage dans la descente du Trincon



Ça bouge à la bibliothèque !

Partager le plaisir des mots... Quoi de plus beau ?

La bibliothèque de Saint-Jean vous accueille, pour le moment, au Centre Socio-culturel, tous les lundis de 16 h à 17 h 30 (hors vacances scolaires), avant d'être transférée dans les anciens locaux de l'agence postale.

Un peu d'histoire

La bibliothèque a été créée au début des années 80, lors de la construction du Centre Socio-culturel, par Anaïs Tardy, enseignante à l'école publique communale, avec le soutien d'Henri Budillon, alors Premier Adjoint et de l'ensemble de la municipalité de l'époque. Pour des raisons administratives, elle est devenue une section de la MPT, mais nul besoin d'en être adhérent pour la fréquenter.

A ses débuts, les visiteurs les plus assidus étaient les enfants des écoles, avec leur classe ou individuellement.

Un constat et une volonté de la redynamiser

Aujourd'hui, elle est toujours réservée aux enfants, mais la fréquentation diminue... Il est vrai que les locaux sont exigus (interdisant pour raison de sécurité l'accès aux classes entières), peu accueillants et peut-être mal signalés ; les livres sont un peu vieillissants mais des achats réguliers viennent enrichir le fonds. Cependant, de fidèles petits lecteurs la fréquentent régulièrement ainsi que les assistantes maternelles, la crèche et la MPT pour des animations.

Une petite équipe, très motivée, souhaite la redynamiser avec l'aide de la municipalité.

Un projet de déménagement et d'amélioration

Les locaux de l'ancienne agence postale (après de petits aménagements) seront mis à sa disposition, pour une durée d'un an, le temps de vérifier que le projet est viable.

Avec l'aide de la bibliothèque départementale et la mise en réseau des médiathèques du Pays Voironnais (grâce à notre participation au SIEP), il paraît envisageable de disposer de livres plus récents ainsi que d'un espace adultes : ce lieu servirait aussi aux Saint-Jeannais inscrits à la médiathèque de Moirans pour venir y récupérer les ouvrages réservés sur internet. Un petit stock de livres écrits en gros caractères pourra y être emprunté par les personnes ayant des difficultés visuelles.



Le travail des bénévoles qui s'y investissent, c'est d'accueillir les lecteurs et de les conseiller. Mais leur action ne s'arrête pas là : ils classent, rangent et entretiennent les livres. Ils organisent aussi quelques manifestations autour du livre et des histoires comme : « Livres à vous », accueil de conteurs, séances de lectures. Ils participent aussi aux NAP (Nouvelles Activités Périscolaires), pour faire découvrir les livres aux enfants.

Une bibliothèque, mais pas seulement

La volonté de donner une nouvelle dynamique est partagée par le comité consultatif St Jean Solidaire et la municipalité. Une équipe de cinq élus se mobilise pour impulser ce projet culturel (Laurence Béthune, Dominique Gilles, Françoise Rey, Michel Paquier et Alain Auria). Il s'agit de créer un lieu de vie dont le livre serait le lien majeur mais pas seulement. En plus d'une bibliothèque d'abord ouverte pour les enfants, avec la volonté de les accueillir dans des conditions plus agréables, ce sera un espace où les adultes saint-jeannais pourront venir partager un moment convivial sur des créneaux horaires compatibles avec les ouvertures de la bibliothèque. Pour cela plusieurs réunions ont déjà eu lieu avec le Conseil de Village qui propose de créer des instants de partage autour d'un café ou d'une collation.

Le mot des élus

Nous souhaitons maintenir une bibliothèque dans notre village, même si nous participons aussi au financement de la médiathèque de Moirans, dont le fonds est bien plus riche que celui dont nous pouvons disposer. Il est important que tous les Saint-Jeannais puissent avoir accès à la lecture, sans devoir se déplacer, ce qui peut être un frein. Il est indispensable aussi que les classes de l'école puissent se rendre à la bibliothèque, sans avoir à gérer, financièrement et administrativement, la location d'un car. Il s'agit d'un service de proximité que nous devons maintenir et développer sur notre commune, qui vient en complément de la médiathèque de Moirans.

Rejoignez l'équipe de bénévoles de la bibliothèque !

Afin d'augmenter les plages d'ouverture, nous invitons toute personne ayant envie de faire partager son plaisir de lire à rejoindre l'équipe actuelle. Vous pourrez amener des compétences variées, utiles à la bonne gestion et à l'animation d'une bibliothèque.

Si vous êtes intéressé, faites-vous connaître à la bibliothèque ou à la Mairie.



Le Pont de la Patinière

Durant l'été 2015, les travaux de démolition et reconstruction du Pont de la Patinière, qui permet de passer au-dessus de la Morge, ont été effectués. Retour sur cet élément du patrimoine local, avant et après le chantier.

Des travaux obligatoires et urgents

En novembre 2012, sous la municipalité précédente, le pont a fait l'objet d'une inspection qui a révélé des défauts d'entretien des abords du pont et surtout un état de vétusté important, notamment une corrosion avancée de la structure métallique (poutres principales, entretoises) et un défaut d'étanchéité du tablier. Le bureau de contrôle avait alors préconisé des travaux à très court terme, compte-tenu notamment de la circulation des bus franchissant le pont.

Peu après les municipales de mars 2014, nous avons décidé de lancer sans attendre les travaux nécessaires à la sécurisation du pont.

Un choix réfléchi

Un choix s'offrait à nous : réhabilitation de la structure existante ou démolition/reconstruction complète. Face aux aléas de la réhabilitation, concernant un ouvrage ancien, sans valeur patrimoniale significative, et dont l'état exact de la structure risquait de réserver de mauvaises surprises, nous nous sommes très vite orientés vers la démolition/reconstruction, avec des possibilités d'amélioration par rapport à l'existant. Il y avait certes un surcoût estimé d'environ 30 %, mais avec beaucoup moins d'inconnues et de risques de dérapages de budget.

La sécurité renforcée

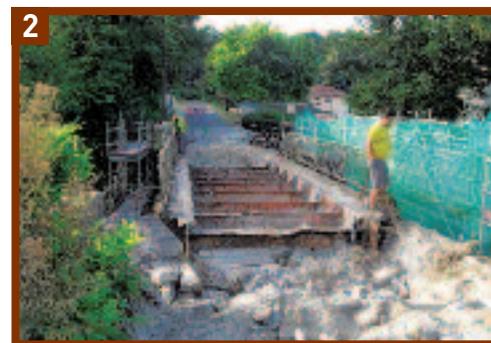
La visibilité étant très bonne de part et d'autre du pont, nous avons fait le choix de laisser en voie unique la circulation des véhicules, afin d'une part de ne pas inciter à des vitesses excessives, d'autre part de pouvoir conserver en les restaurant les culées existantes en pierre de taille et ainsi maîtriser les coûts. Cette solution a toutefois permis la création d'un large trottoir en élargissant légèrement le tablier en porte-à-faux sur l'aval.

Des délais tenus

Lors du choix du maître d'œuvre et de l'étude du projet, une attention particulière a été portée au calendrier des travaux, afin de ne pas perturber la circulation des bus scolaires. Malgré le retard d'une des entreprises, les délais ont été respectés, avec une réouverture du pont le lundi 31 août 2015 après-midi, soit la veille de la rentrée scolaire !



Le Pont de la Patinière **AVANT** les travaux



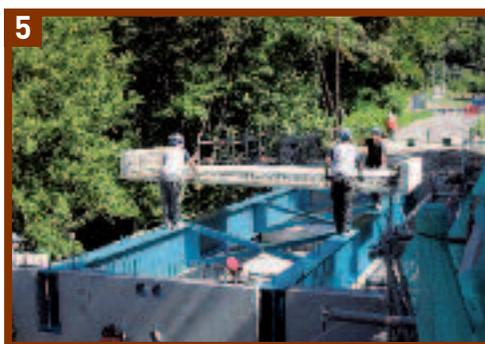
Destruction de la voirie et des tabliers



Dépose de l'ancienne structure



Pose de la nouvelle structure métallique



Pose des tabliers en béton



Le Pont de la Patinière **APRÈS** les travaux

Un peu d'histoire

Le pont a été construit au-dessus de la Morge vers 1850, pendant le boom industriel en France et en même temps que l'usine de tissage située à la Patinière (qui a donné son nom au quartier des Tisseuses). Le pont permettait de relier Voiron et Saint-Jean-de-Moirans. Il a été partiellement détruit lors de la crue de la Morge du 5 juin 1897 et reconstruit. Avant les travaux effectués en 2015, son architecture était

constituée pour le tablier de poutres métalliques (IPN) et de béton, pour les culées (qui ont été conservées) de pierres de taille. Les anciennes barrières avaient la forme typique des barrières des ouvrages d'art au XX^{ème} siècle.

Merci à Mathis Martin, jeune habitant de la commune, pour les informations historiques qu'il a partagées avec nous.

L'Atelier de Louise

Louise Guillot est potière céramiste depuis 2007. Précédemment établie à Manosque, elle a travaillé comme secrétaire jusqu'à l'âge de 49 ans, mais elle a toujours été artiste dans l'âme : pour ses loisirs, la peinture, l'aquarelle, mais surtout, elle avait toujours rêvé de travailler la terre. C'est ainsi que, tout à coup, elle s'est décidée pour l'Ecole de la Céramique d'Aubagne. Elle a profité de la région Sud-Est pour rencontrer de nombreux potiers, faire des stages, connaître ce milieu...

Arrivés en 2011 sur notre commune, Louise et son mari ont trouvé le logement qui leur convenait : une maison avec un atelier, chemin du Monnet au centre du village.

Louise travaille le grès et la porcelaine. Elle tourne la porcelaine ce qui en fait sa particularité car habituellement la porcelaine est coulée dans des moules. Elle aime les formes épurées ; ses couleurs favorites sont le blanc, le bleu, le vert...



Ses productions favorites ? Des saladiers, des pichets, des théières, des bols, des tasses... Elle préfère fabriquer des objets utiles, car elle aime fabriquer de belles céramiques qui servent dans le quotidien et qu'on a plaisir à utiliser tous les jours. Mais elle fabrique aussi des objets décoratifs tels que tableaux, vases... Travaillant le grès et la porcelaine, elle fait des séries, mais les pièces sont tournées une par une, puis émaillées une par une, et au final, chacune est unique.

C'est un métier de passion, il faut l'exercer sans compter ses heures ; mais ainsi, Louise a pu réaliser son rêve. Si vous voulez la voir travailler, passez à l'atelier ; mais si vous venez de loin, téléphonez avant, pour ne pas trouver porte close !

Sur les marchés de potiers, en France et en Italie !

Régulièrement retenue par les jurys de sélection, vous pouvez la retrouver sur nombre de marchés de potiers : Uzès (30), pour Pâques, Saint Bonnet des Oules (42), pour la Fête des Mères, Jouy-le-Potier (45), Tourtour (83), Sisteron (04), Manosque (04). Mais également en Italie, au Festival de la Céramique à Faenza et à Florence... Et beaucoup d'autres encore.

Une commande à lui passer ?

Louise travaille aussi sur commande.

Elle a par exemple fait une crépine en terre pour une source.

N'hésitez pas à la contacter pour qu'elle réalise les objets nés de votre imagination :

L'Atelier de Louise
75, Chemin du Monnet
Saint-Jean-de-Moirans
Tél : 06 77 82 93 76

Contente de retrouver la région voironnaise qu'elle connaissait déjà, elle s'est facilement intégrée dans notre village. Elle complète son activité par des interventions une semaine sur deux au cours de la MPT, où elle travaille la faïence. Là, une dizaine de passionnés, débutants ou expérimentés, viennent profiter de ses conseils et de son expérience.

Louise vend ses objets au marché de Voiron, ce qui lui permet avant tout de se faire connaître sur la région. Mais elle va aussi dans de nombreux marchés de potiers. Elle a exposé également à la galerie « Place à l'art », qui se trouve place Porte de La Buisse.



Questionnaire commun



Chaque nouveau numéro du « Petit Journal Saint-Jeannais » est l'occasion de faire plus ample connaissance avec des élus, agents municipaux ou habitants. Pour cela, nous avons choisi de faire un questionnaire commun dont certaines questions sont directement issues du célèbre questionnaire de Bernard Pivot.

De gauche à droite : **Mickaël Krawczyk (MK)** : Policier municipal, **Magali Rieubon (MR)** : Conseillère municipale et **Alain Auria (AA)** : Maire-adjoint chargé du Vivre Ensemble et de la Vie Associative

Présentez vous en 3 lignes maximum :

Magali Rieubon

« J'ai 41 ans et j'ai 2 enfants. J'habite le quartier des Eymins. J'exerce la profession d'infirmière depuis bientôt 20 ans. J'aime la lecture variée et le sport tel que la course à pieds, la natation et le ski. Je suis également passionnée de cuisine et j'aime cuisiner pour ma famille qui est une très bonne critique gastronomique ».

Alain Auria

« Je suis saint-jeannais depuis 1978, mes trois enfants ont fait leur scolarité à l'école Vendémiaire, puis au CES de Moirans, aux lycées de Voiron puis à la fac. J'ai fait partie du Sou des écoles, du FPT (Foyer Pour Tous) puis de la MPT, j'ai créé le club de Volley de St-Jean (20 ans de présidence). Actuellement, je suis toujours impliqué dans deux associations : Wécré Théâtre France à St-Jean et GETH à Voiron (Emploi des personnes Handicapées) ».

Mickaël Krawczyk

« Je suis né à Béthune dans le Pas-de-Calais. Je suis arrivé dans la région il y a 5 ans après avoir exercé mon métier pendant plus de 10 ans dans ma région natale. Je suis marié, mon épouse et moi avons recomposé une belle famille de six enfants ».

Si vous étiez un animal ?

MR : Un chien
AA : Un ours bien léché
MK : Un lion

Proverbe que vous aimez ?

MR : La vie est vraiment simple, mais nous insistons à la rendre compliquée (Confucius)
AA : En toute chose il y a une faille, c'est par là que passe la lumière (Ce n'est pas un proverbe mais une citation de Léonard Cohen)
MK : Une main de fer dans un gant de velours

Le premier mot qui vous vient à l'esprit commençant par la lettre H ?

MR : Hérisson
AA : Humainement
MK : Hameçon, car je suis pêcheur

La qualité que vous détestez ?

MR : Rêveur
AA : L'intransigeance
MK : La complaisance

Le défaut que vous préférez ?

MR : La gourmandise, hummm...
AA : Le désordre (organisé)
MK : La méfiance

Quel est votre film préféré ?

MR : Je suis très peu cinéphile, mais j'ai beaucoup aimé La famille Bélier
AA : Dans les plus récents : Intouchables
MK : Backdraft

Le mot que vous détestez ?

MR : Serpent
AA : Moi je (oui il y a deux mots mais ils sont courts)
MK : Le laxisme

Le métier que vous n'auriez pas aimé faire ?

MR : Pilote d'avions
AA : Huissier
MK : Surveillant pénitencier

Si le buste de Marianne pouvait être un homme ou une autre femme, qui choisiriez-vous ?

MR : Simone Veil
AA : Elisabeth Badinter
MK : Zazie

Quelle est votre drogue favorite ?

MR : Le bon vin d'Ardèche
AA : Le café ou le sucre. Les deux mais pas ensemble
MK : La pêche à la ligne

Quel est l'événement qui vous a le plus marqué ces dix dernières années ?

MR : Les attentats de Paris
AA : La manifestation du 11 janvier 2015. A Paris, le Vivre Ensemble était au centre. A St-Jean, on en parlait déjà un an avant.
MK : Les attentats commis dans le monde au nom des différentes religions

Votre pire cauchemar ?

MR : Devenir aveugle
AA : Me retrouver seul sur cette terre
MK : La maladie d'un membre de ma famille

Vous avez une heure à perdre, que faites-vous ?

MR : Je vais courir avec mon chien
AA : Je me joins à des jeunes, d'abord ceux de ma famille mais pas seulement
MK : Je suis l'actualité

Votre chanteur ou chanteuse préféré(e) ?

MR : Adèle, Calogero
AA : Juliette Gréco
MK : Renaud Sechan

Votre juron favori ?

MR : Merde
AA : Oh Pu...naise
MK : Crénom

Quel est votre acteur ou actrice préféré(e) ?

MR : François Damiens
AA : Bourvil
MK : Steven Seagal

Vous avez une baguette magique, que faites-vous ?

MR : Je crée un monde sans violence, sans barbarie
AA : Je l'offre à un sans abri
MK : Je donne l'accès à l'eau à tous les habitants de la terre et je rétablis la paix dans le monde !

Si vous étiez un vêtement ?

MR : Un éternel jeans
AA : Tee shirt large
MK : Je serai des chaussures car elles permettent toujours d'aller de l'avant

Quel est votre plat ou dessert préféré ?

MR : Un parfait aux marrons, marrons d'Ardèche bien sûr !
AA : Marrons glacés y compris dans une coupe ardéchoise voire une buche aux marrons du boulanger
MK : Le potchevlech qui est une spécialité du Pas-de-Calais

A vous le mot de la fin !

MR : Nous ne saurons jamais tout le bien qu'un simple sourire peut être capable de faire (Mère Teresa)
AA : L'important n'est pas tant ce qui nous arrive que ce que nous en faisons. Ce n'est pas de moi mais si on se l'applique, ça marche autant dans les moments de joie que dans les périodes difficiles.
MK : Je suis heureux de travailler dans la commune de Saint-Jean-de-Moirans car la plupart des Saint-Jeannais sont aimables, courtois avec moi et comprennent la difficulté d'exercer mon travail. Je vous assure de mettre toutes mes compétences, mon savoir et ma disponibilité à votre disposition pour améliorer votre sécurité et votre bien-être dans la commune de Saint-Jean-de-Moirans.

L'association, pilier du Vivre-Ensemble

Conscients de l'importance des associations qui constituent un des piliers du Vivre Ensemble, nous nous sommes constamment efforcés de développer une réelle proximité avec elles, permettant une riche collaboration, fondée sur des principes de transparence et d'égalité de traitement.

La municipalité apporte une aide constante à toutes les associations de la commune, par des moyens divers, tels que :

- la mise à disposition gratuite de locaux ou installations sportives (les terrains de tennis, le boulodrome, le gymnase, la MPT ou le Centre Socio-culturel...),
- l'impression en Mairie des supports de communication (affiches, le Moupette...),
- la participation d'agents communaux et d'élus aux animations d'envergure (le Tour Pédestre, les Virades de l'Espoir...),
- le prêt de matériel municipal (lors des assemblées générales par exemple),
- la co-organisation d'animations municipales, permettant aux associations de trouver des recettes complémentaires (pucier annuel qui est organisé chaque année par des associations différentes),
- le versement de subventions.



Nous avons pu établir des relations de confiance avec les associations, en rencontrant régulièrement les dirigeants, en assistant, lorsque nous y sommes conviés et dans la mesure du possible, aux assemblées générales et aux temps forts. Il est en effet indispensable d'en connaître parfaitement les activités et les contraintes afin de répondre au mieux à leurs besoins.

C'est ainsi, par exemple, que les demandes de subventions ont été examinées sur des dossiers

comportant les mêmes pièces pour toutes les associations et souvent après une rencontre avec les dirigeants.

Des critères objectifs et transparents ont été mis en place, afin que l'enveloppe budgétaire, que la municipalité n'a pas souhaité diminuer cette année encore à l'inverse de nombre de communes, soit répartie équitablement.

Notre objectif est de maintenir, voire de développer, une offre associative variée et de qualité, pour que tous les Saint-Jeannais qui le souhaitent puissent s'y rencontrer et laisser leurs talents s'exprimer.



Le Forum des Associations en 2015

La Lyre Saint-Jeannaise : une décision difficile à prendre

Dès son arrivée, la nouvelle municipalité a souhaité immédiatement prendre contact avec les associations de la commune. C'est donc logiquement que les nouveaux élus ont rencontré l'association la Lyre Saint-Jeannaise et plus particulièrement Monsieur Sémino, qui anime depuis de nombreuses années une école de musique sur notre commune et préside la Lyre. L'association bénéficie de la mise à disposition exclusive et gratuite de locaux situés au premier étage du Centre Socio-culturel.

Nous avons été surpris de constater tout d'abord que la dernière convention de mise à disposition des locaux datait de 2001 et avait expiré en 2004. Depuis... rien ! Il était donc indispensable de signer une nouvelle convention. Mais avant de le faire, nous avons cherché à comprendre le fonctionnement de

l'école de musique. Il est immédiatement apparu que les cours sont dispensés, non par l'association, mais par des professeurs privés, qui n'ont aucun lien juridique avec l'association. Celle-ci n'a d'ailleurs plus, depuis quelques années, le fonctionnement normal imposé par la loi de 1901 (pas d'assemblée générale annuelle, statuts modifiés en conseil d'administration...) ou par les accords avec la municipalité (absence de redistribution de la subvention d'aide à l'inscription à tous les jeunes Saint-Jeannais). Ainsi, les locaux, propriété de la commune, sont mis gratuitement à disposition d'une activité économique et non pas associative, ce qui est interdit par la loi, l'occupation du domaine public devant impérativement faire l'objet du paiement d'une redevance, sauf pour les associations à but non lucratif.

Malgré nombre de rencontres avec M. Sémino, il n'a pas été possible d'obtenir une régularisation. Il suffisait pourtant, d'une part, qu'un contrat soit

signé entre les professeurs et l'association et, d'autre part, qu'un Président non financièrement intéressé à l'activité soit élu. Le dialogue a été impossible, malgré l'intervention de tiers et notamment des parents d'élèves que nous avons informés de la difficulté.

Le Conseil Municipal a donc été contraint le 28 janvier dernier, à l'unanimité sauf trois abstentions, de mettre fin à la mise à disposition des locaux municipaux à l'association La Lyre Saint-Jeannaise au 31 juillet prochain.

Il s'agit d'une décision regrettable mais inévitable, pour mettre un terme à une situation irrégulière que nous ne pouvions laisser perdurer comme l'ont fait nos prédécesseurs.

Nous mettons tout en œuvre pour que les Saint-Jeannais puissent continuer l'apprentissage de la musique. Nous vous informerons par le **vivre ensemble** de ce qui sera mis en place.

Rétablissons la vérité !

La majorité municipale a fait l'objet d'attaques de l'opposition, sur notre gestion des commerces sur la commune, nous reprochant notre manque de soutien à l'égard des commerçants.

Ces attaques se fondent sur des éléments erronés que nous ne pouvons laisser sans réponse, afin de rétablir la vérité.

Nous réaffirmons que notre souhait est de soutenir, autant que nous le pouvons à Saint-Jean, l'ensemble des commerçants. Ce qui ne nous dispense pas du respect des règles qui s'imposent à tous, à eux comme à nous, qu'ils nous aient soutenus pendant la campagne municipale ou non.

Une volonté d'encourager les initiatives locales

Dès notre élection, conformément à nos engagements de campagne, nous avons tout mis en œuvre pour encourager les initiatives locales.

Le couple Hamani*, qui souhaitait installer, sur la plateforme sportive, un camion pizza, nous a contactés. Nous les avons reçus, ainsi que l'exploitant du camion pizza qui travaille depuis de longues années sur la commune. Miam Miam Pizz était né.

Un souci de concilier les intérêts de chacun

Après discussion, il a été convenu que Miam Miam Pizz pourrait s'installer sur la plateforme et ne travaillerait pas les jours où l'autre camion était présent sur la place, afin de ne pénaliser aucun des deux commerçants. Conformément à nos engagements, nous avons fait les travaux nécessaires pour que le camion puisse s'installer sur l'emplacement de son choix, sur la plateforme.

Il a également été convenu dès l'origine que le camion ne pourrait être maintenu durant la fête de la Saint-Jean, la plateforme étant entièrement occupée par les forains et le chapiteau. Tout s'est passé sans problème durant l'année, l'équipe de la majorité achetant d'ailleurs régulièrement des pizzas chez Miam Miam Pizz, pour lui donner un coup de pouce, comme nous le faisons pour d'autres activités présentes sur la commune, privilégiant ainsi les professionnels locaux.

En contrepartie, Miam Miam Pizz a été autorisé, durant la Saint-Jean, à s'installer sur la place, afin de bénéficier de l'affluence. M. et Mme Hamani nous ont alors demandé de conserver cet emplacement, ce qui était impossible compte-tenu de l'antériorité de l'autre camion et des activités pratiquées sur la place. Toutefois, l'autorisation a été donnée pour un soir par semaine, toujours dans le souci de soutenir un commerçant local. Cette décision n'a pas été acceptée par M. Hamani qui n'a pas hésité, devant témoins, à insulter Madame le Maire.

* Nous faisons apparaître le nom de famille car M. et Mme HAMANI ont décidé, eux-mêmes, de mettre leur nom dans le témoignage qu'ils ont apporté à l'opposition pour un tract qui a été distribué dans l'ensemble des boîtes aux lettres du village.

Une cessation officielle d'activité bien avant la Saint-Jean

L'activité réelle s'est arrêtée après la Saint-Jean, le camion ayant été vendu. Toutefois, nous avons eu la surprise d'apprendre qu'il était en vente dès avril 2015, donc deux mois avant la Saint-Jean et les discussions sur l'installation sur la place. Mais également que l'activité avait été radiée du Registre du Commerce le 10 mars 2015 pour une cessation totale d'activité déclarée au 28 février, ce qui peut être vérifié par tous sur l'extrait Kbis de Miam Miam Pizz (RCS 483 925 731, consultable sur le site web infogreffe.fr). Cette radiation interroge sur la forme d'exercice de Miam Miam Pizz postérieurement à cette date. La Municipalité n'a, il faut le souligner, jamais été informée de cette fin d'activité.

Il ressort de tout cela que cette cessation n'est pas la conséquence des décisions prises par la municipalité au mois de juin, contrairement à ce qui a été dit.

Une volonté délibérée de nuire ?

Il est regrettable que l'opposition tente d'instrumentaliser les difficultés auxquelles a été confronté un commerçant de la commune, dans le seul dessein de tenter d'en faire porter la responsabilité à la Municipalité. Ignorance et absence de toute vérification de ce qui leur a été raconté ? Ou volonté de nuire à la majorité, au mépris du devoir de vérité que nous avons, tous, envers les Saint-Jeannais ?

Une situation enfin régularisée pour un marché en pleine expansion

Concernant le marché, un droit de place a effectivement été mis en place, d'un montant modeste (20 cts le mètre linéaire). Il s'agissait, comme l'opposition ne peut l'ignorer, de respecter la loi qui impose la perception d'un droit de place, et surtout d'arrêter la pratique de nos prédécesseurs qui exigeaient le versement d'un « don » au CCAS à titre de droit de place. Les calculs ont été faits pour que le coût n'excède pas ce « don » (100 € par an) et qu'il ne soit pas un frein à l'activité du marché. De nouveaux commerçants ont d'ailleurs choisi de s'y installer dès le mois de mars.

Une démarche consensuelle et constructive pour Saint-Jean

Nous réaffirmons notre volonté d'aider les commerçants, anciens comme nouveaux, mais dans le respect de la loi et dans un souci d'égalité entre tous.

Polémiquer a posteriori sur la disparition d'une activité économique n'a pas grand sens si ce n'est faire de la politique politicienne aux dépens de tous, en ces temps de crise. Aucun élu d'opposition ne s'est manifesté, n'est venu proposer une solution, ou simplement s'enquérir de la situation lorsqu'il était peut-être encore temps de faire quelque chose, dans une démarche consensuelle profitable à tous les Saint-Jeannais.

La grogne chez nos anciens

« *Quelle surprise pour les personnes âgées de 70 ans qui pensaient être invitées par la commune, comme tous les ans, au repas des aînés. Et bien NON ! Cette fête organisée depuis des décennies, quelque soit l'orientation politique des élus, est très appréciée des anciens qui constatent maintenant qu'ils doivent rajeunir puisque l'âge considéré cette année est de 71 ans. Et pour les années à venir, pourquoi pas 72, 73... ? Est-ce pour économiser quelques "sous" sur le dos des aînés ? A vous de juger !* »

Voici le petit billet d'humeur qu'un de nos concitoyens nous a fait parvenir. Bien décidés à être plus que jamais à l'écoute des Saint-Jeannais, nous tenons à le publier et à répondre le plus clairement possible, sans langue de bois.

A partir de 2015, le nombre annuel de personnes atteignant l'âge de 70 ans augmente dans le village. Cet accroissement correspond entre autre au "baby boom" des années d'après guerre. Se pose donc le problème du financement d'un repas avec plus de convives dans un contexte de raréfaction des ressources. Certains villages aux alentours sont plus généreux et d'autres moins.

Le CCAS a donc décidé de décaler l'âge minimum requis pour être invité au repas des anciens à 71 ans (contre 70 les années précédentes) et de faire payer le conjoint, si celui-ci n'a pas 71 ans.

Un choix politique regrettable, une fois de plus teinté d'une leçon de morale !

En effet, M^{me} le Maire a longuement expliqué le devoir de solidarité des anciens envers la jeunesse, dont l'horizon social semble bien bouché et les ressources faibles...

En réalité on ne doit pas adopter une vision aussi simpliste qui aboutirait à opposer les générations entre elles.

- Les aînés n'ont pas tous de grosses retraites et ils n'ont pas attendu une leçon de morale pour participer à la solidarité quels que soient leurs moyens : aide financière ou matérielle aux enfants et petits enfants (parfois malgré la distance), soutien éducatif dans la famille et dans les associations, dons aux associations. **Solidarité !**
- Ils ont en leur temps cotisé pour des générations précédentes. **Solidarité !**
- Ils ont subi des hausses de CSG, d'impôts, y compris les veuves et les veufs : **Solidarité !**
- Ils n'utilisent pas beaucoup le gymnase ou la plate-forme, payés par leurs impôts, mais sont tout de même heureux que les enfants en profitent. **Solidarité !**

Et pourtant ils sont souvent seuls et subissent eux aussi de plein fouet la crise : caisses de retraite à la ruine, baisse des aides pour les plus dépendants. Et oui la dépendance est une grave préoccupation de tout aîné qui ne veut pas "coûter à la jeune génération". Pour certains futurs retraités, l'avenir s'annonce sombre.

Pour finir, il faut rappeler que ce repas est important aux yeux de nos anciens, c'est un moment de partage, de convivialité, d'échange et parfois une rupture momentanée à l'isolement.

Au jour d'aujourd'hui, peut-on penser faire des économies sur tout ?

Où est la dimension humaine dans tout ça ?

Attention, de petites économies peuvent cacher de grosses dépenses !

« *Quand la bourse se rétrécit, la conscience s'élargit !* »

Noël du Fail, seigneur/paysan, juriste, magistrat et écrivain français

Sauf à Saint-Jean-de-Moirans pourrait-on dire lorsque l'on constate les dépenses d'études en tout genre effectuées par la majorité municipale en place ! Il est vrai qu'avec le confortable matelas d'excédents d'exploitation que les équipes municipales précédentes ont laissé, grâce à une gestion rigoureuse, elle a de quoi se faire plaisir avec l'argent et les impôts des Saint-Jeannais.

Le financement des communes par la dotation de l'Etat est en train de diminuer considérablement (-30 % sur 3 ans). Cette diminution a pour but d'inciter les communes à se regrouper en les contraignant financièrement. En effet, pour faire face à ces restrictions, les communes doivent réduire leurs dépenses en mutualisant leurs ressources et en s'associant.

La plupart des communes proches de nous commencent à faire des efforts considérables pour diminuer leurs dépenses (cf. Grenoble proche du dépôt de bilan). Pendant ce temps, à Saint-Jean-de-Moirans, nos élus se lancent dans des dépenses très importantes et inutiles. Le nouveau PLU coûtera entre 80 et 100 K€. Une montagne qui va accoucher d'une souris car les changements, très encadrés par le Scot et le Schéma Directeur de la CAPV, vont être mineurs. Des modifications du PLU beaucoup moins coûteuses auraient pu satisfaire les changements voulus par la nouvelle majorité.

Autre dépense non concertée : la commune a acquis un tènement pour 250 000 € afin de réaliser plusieurs projets dont un bar municipal. L'information s'est faite jusqu'à présent par des rumeurs et la population n'a bien entendu pas été consultée pour cette acquisition.

La concertation portera probablement sur le choix de la couleur des murs !

L'an dernier, pour l'aménagement du bar, c'est la somme de 150 000 € qui était prévue. Cette année, rien n'ayant été fait, c'est 320 000 € qui sont programmés. On espère que tout soit fini en 2016. Sinon l'année suivante, la somme sera-t-elle triplée ?

Toutes ces dépenses faites sans l'avis de la population vont finir par peser sur les finances de la commune et, combinées aux restrictions budgétaires, vont conduire à une augmentation des impôts les prochaines années alors que, compte tenu des

Des nouvelles du Conseil de Village

Le Conseil de Village a fait sa rentrée avec de nouveaux participants, de nouvelles idées et de nombreux projets en cours de réalisation ou à étudier.

Les actions en cours

• Les apéros citoyens

Les derniers vendredis de chaque mois

Un moment de convivialité apprécié par de nombreuses personnes et dont la pérennité est assurée par des artistes bénévoles. Les prochaines manifestations se dérouleront au printemps sauf si la Municipalité nous donne la possibilité d'utiliser un espace fermé.

• Autopouce

Pour les modalités, voir les derniers **viure ensemble**. Les inscriptions peuvent se faire en Mairie.

Dés que les panneaux seront installés par la Commune et fort de sa trentaine d'inscrits, il sera mis en place. Une manifestation de sensibilisation à l'utilisation des modes doux sera prochainement proposée.

• Recyclerie locale et partage outils matériel de jardins...

Le Conseil de Village se propose de créer une « Recyclerie » dont le principe est le suivant : vous possédez des objets, vêtements, électroménager, jouets que vous n'utilisez plus? Ne les jetez pas, nous les récupérons (gratuitement) et les mettons à disposition pour une somme accessible.

Vous penserez : ce principe existe déjà à La Buisse. En effet mais la destination des sommes recueillies est différente : à La Buisse, l'argent aide à la réinsertion, à Saint-Jean, l'argent compléterait le budget du CCAS pour renforcer son action.

Une « Armoire Premier Age » est en cours. Le prêt de matériel, aussi. De plus amples informations très bientôt.

Des idées pour le futur bar sur la place

La municipalité a acheté le bâtiment du bar et le terrain attenant. Elle souhaite que nous réfléchissions à un projet de bar convivial : bar, mais aussi salle de rencontre, et pourquoi pas de restauration, de spectacles (musicaux ou autres)...

Un beau projet, une belle mission pour le Conseil de Village et donc pour tous les Saint-Jeannais.

Dans l'attente, et afin de sensibiliser et de connaître mieux les attentes des Saint-Jeannais, la nouvelle bibliothèque sera un lieu partagé avec le Conseil de Village, disposant d'une cafetière, d'une théière afin de proposer des moments de rencontres fréquents (débat, conférences, discussions, etc.).

La presse quotidienne pourra y être proposée.

D'autres idées en réflexion

- Mise à disposition de vélos électriques.
 - Réalisation d'une halle sur la place avec mise en place d'un marché nocturne et organisation de manifestations villageoises.
 - Des jardins partagés.
 - Des nouvelles voiries, places, commerces, zone artisanale.
 - La mise en place d'un sens unique de circulation pour éviter les circulations de transit et pour améliorer la place des piétons et des deux roues dans toute la commune.
 - Un espace pour le Coworking
- Soucieux de proposer aux créateurs d'entreprises et aux travailleurs isolés un espace de travail partagé et un réseau collaboratif, le Conseil de Village souhaite préalablement connaître les attentes, voire les besoins des Saint-Jeannais. Ce type de local partagé s'est développé dans les grandes villes, mais aussi en zone rurale.

Le coworking permet d'utiliser des locaux communs, des services communs, des bureaux isolés, mais s'affirme aussi dans les échanges et la création de véritables réseaux pouvant permettre un travail collaboratif.



Pour cela, nous avons besoin de toutes les personnes intéressées par ces sujets.

Pour nous contacter, donner vos idées, échanger une adresse mail : conseildevillagestjean@gmail.com

Fête de la Saint-Jean



La fête à Frossasco

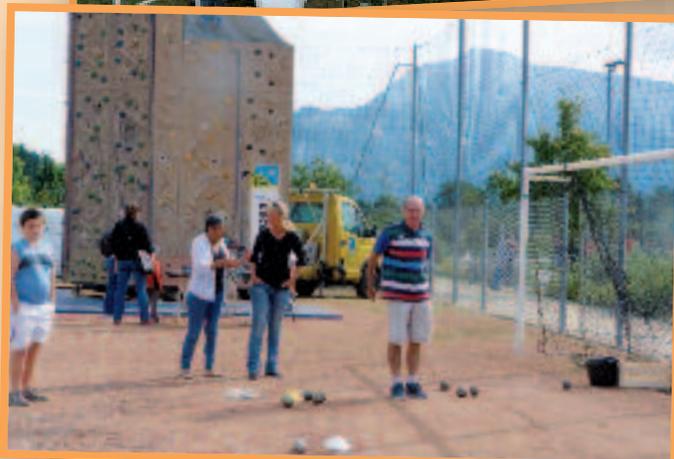


Cérémonie des récompenses sportives



Accueil des nouveaux arrivants

Journées du Patrimoine



Les Virades de L'Espoir (manifestation + soirée de remise du chèque)



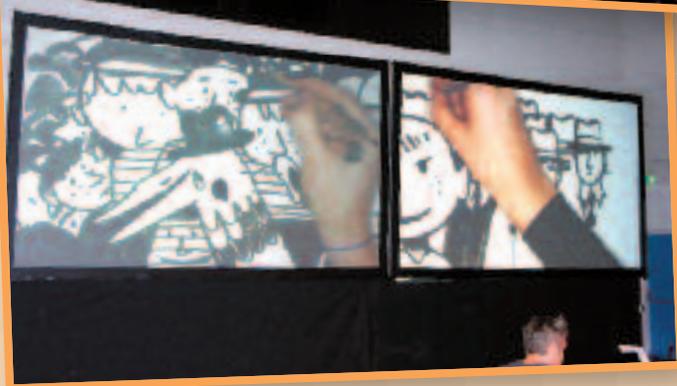
Expo bois



Thé dansant



Lecture avec chauffeur



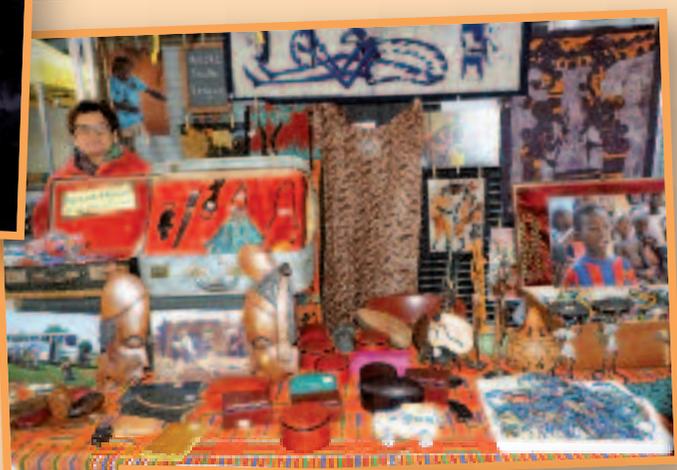
Autok'Art

Cérémonie du 11 novembre



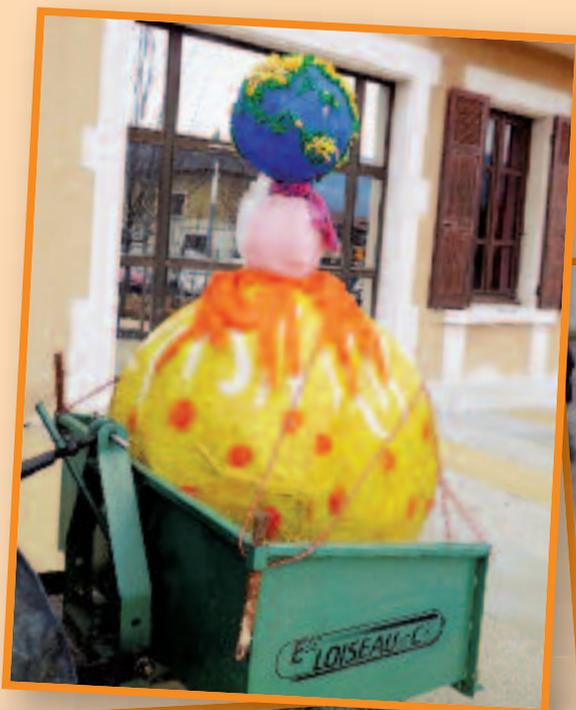
Expo d'arts

Repas des Aînés



Marché de Noël

Carnaval des écoles



Mots placés

Positionnez dans la grille ci-dessous les rues, places et squares du village. Vous pouvez les trouver sur le site de la Mairie (rubrique "Notre village/Plans") ou sur les plans disponibles en Mairie.

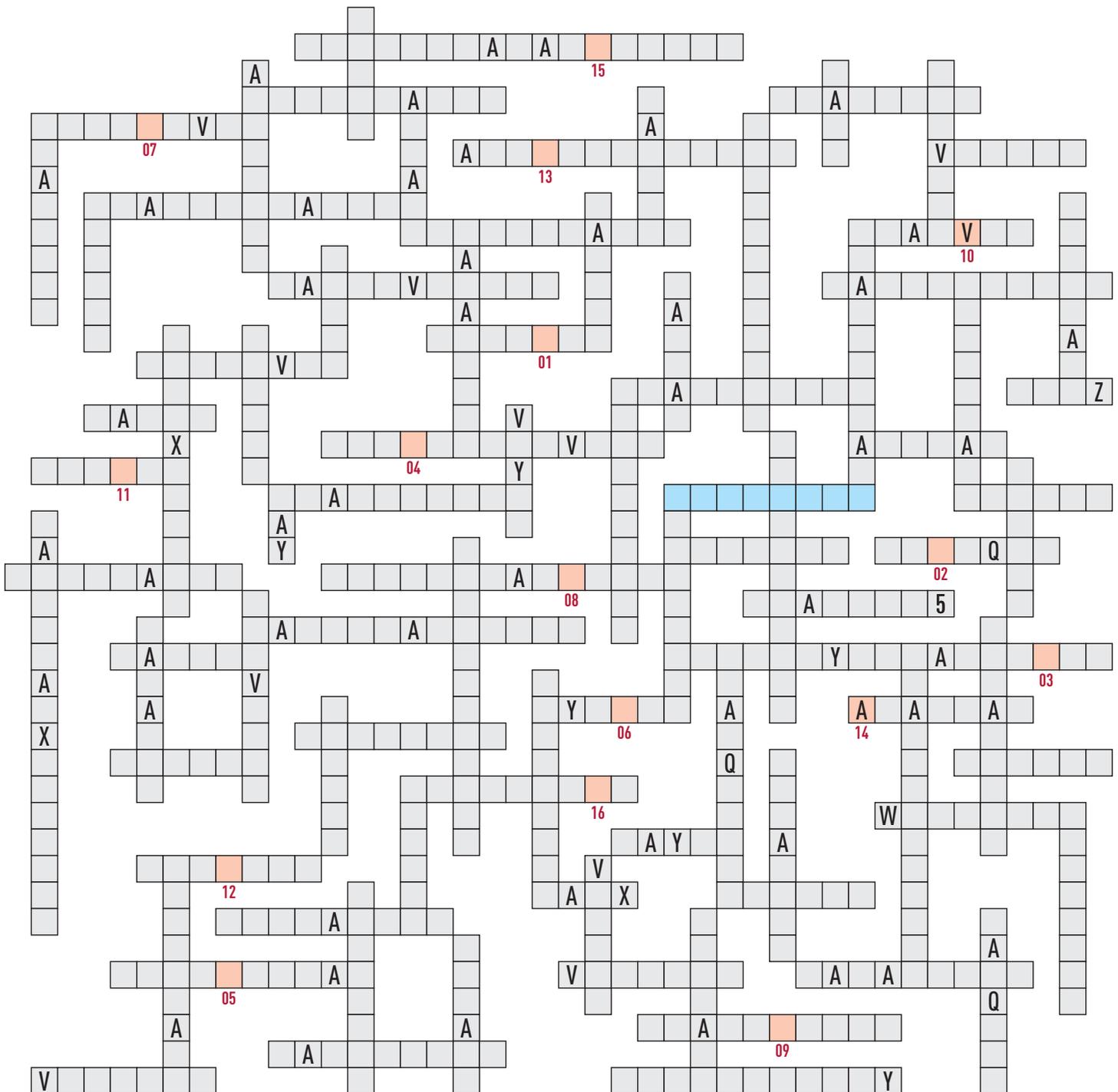
La nature de la voie n'est pas indiquée, seul le nom figure (avec ou sans le prénom / avec ou sans l'article), sans espace lorsqu'il est composé de plusieurs mots ou noms. Exemple : écrire dans la grille "Champsdemars" pour "Place du Champs de Mars".

Pour vous aider à démarrer :

- **Cases bleu ciel** : nom de la dernière rue créée sur la commune. Elle est située sur Centr'Alpes et son nom a été choisi en Conseil Municipal le 28 avril 2015.
- **Cases numérotées** : correspondent aux lettres du mot répondant à la définition suivante : "instance indépendante qui participe à la concertation".

La première personne qui déposera à l'accueil de la Mairie la grille remplie (sans erreur !) gagnera un petit cadeau qui lui sera remis par Madame le Maire.

Aucune réponse ne sera acceptée avant le 2 avril 2016 à 9 heures.



Voici les gagnants de la « Photo-mystère » !

C'est la **Famille MALDERA** qui a été la plus rapide pour découvrir le monument illustré par la « Photo-mystère » du numéro 2 du Petit Journal Saint-Jeannais.

Il s'agit de la stèle édifée en bordure de l'avenue Marie Fourcade (RD 592), en limite de notre commune et de celle de Voiron.



Encore d'autres occasions de gagner !

Participez aux prochains petits concours organisés par la municipalité.

Dans ce numéro, nous attendons vos réponses pour la nouvelle « Photo-mystère » et pour les mots placés.

Le 1^{er} avril approche, avec sans doute un nouveau jeu. Vous trouverez des informations dans le **vivre ensemble** du mois d'avril et sur la page Facebook de la commune.

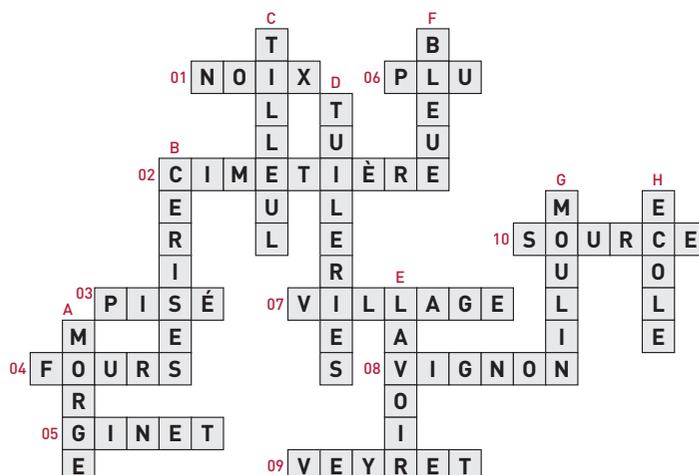
« De la foudre et de la tempête, délivre nous, Seigneur ! »

Cette stèle a été posée, suite à la grande crue de la Morge, le samedi 5 juin 1897. Ce jour-là, en début de soirée, un très violent orage s'abat sur Saint-Jean-de-Moirans et les alentours. Les pluies torrentielles viennent gonfler les eaux de la Morge, sur laquelle un embâcle de cailloux et de branches va se former, avant de céder brutalement, libérant une masse d'eau de près de huit mètres de haut.

La Morge va emporter la plupart des ponts, dont, sur notre commune, ceux de la Patinière et du Saix, qui devront être reconstruits. Les dégâts vont être très importants, des habitations étant fortement endommagées, voire détruites, des usines de textile qui bordent la rivière dévastées. Un mouvement de solidarité national va aider à la reconstruction.



Solutions des mots croisés du précédent numéro



La photo-mystère

Cette photo a été prise sur Saint-Jean-de-Moirans.
Saurez-vous retrouver à quel endroit ?



Le premier d'entre vous qui donnera la bonne réponse
recevra un cadeau qui lui sera remis en Mairie.

Faites vos propositions par mail à l'adresse suivante :
com.communication@st-jean-de-moirans.fr

**Attention : les réponses doivent être envoyées
APRÈS le 2 avril midi.**

*Toutes les réponses qui seront proposées avant
ne seront pas prises en compte.*

*Si personne n'a trouvé la bonne réponse le 15 avril,
des indices seront donnés régulièrement sur la
page Facebook de la commune.*

Soyez le plus rapide !

Mairie

Place du Champ de Mars ■ 38430 Saint-Jean-de-Moirans

Tél : 04 76 35 32 57 ■ Fax : 04 76 35 65 70

Mél : mairie@st-jean-de-moirans.fr

www.st-jean-de-moirans.fr